

UKRAINE

# La Suisse alimente le trésor de guerre de Poutine



**Public Eye**





Géraldine Viret

## Bienvenue au pays du Toblerone et des oligarques

« Aujourd'hui, je suis fier d'être le président de la Suisse », déclarait Ignazio Cassis lors d'un voyage en Pologne pour rencontrer les réfugié-e-s ukrainien-ne-s. Pourtant, si les enfants ont reçu du Toblerone, symbole de notre solidarité, il en faudra bien plus pour justifier une telle fierté.

La Suisse accueillera-t-elle les réfugié-e-s avec le même soin que les oligarques russes et leurs milliards ? Mettra-t-elle autant de cœur à faire son examen de conscience qu'à exprimer son soutien à un peuple meurtri par la folie revancharde de Vladimir Poutine ? Car son régime n'est pas devenu infréquentable au moment où la première bombe est tombée sur Kiev. Ni lorsque les premières images de victimes ont fait le tour du monde.

La Suisse n'a pas pour autant fait preuve de retenue. Fidèle à son autre tradition, celle des tours de passe-passe, elle est devenue « le premier choix des Russes corrompus », comme le dénonçait Alexeï Navalny. L'opposant russe vient d'être condamné à neuf ans de détention dans une « colonie pénitentiaire de régime sévère ». À mille lieues des luxueuses propriétés dans lesquelles les oligarques ont pu s'épanouir face au Léman.

Certes, la Suisse applique les sanctions, mais a minima. « Je ne veux pas faire des recherches comme un détective », explique Heinz Tännler, le chef des finances zougises, alors que la Confédération n'a pas daigné mettre en place une cellule spéciale à la hauteur des enjeux. Même si c'est derrière l'opacité créée par des avocats-conseillers du cru que d'autres pays traquent les avoirs toxiques des oligarques.

Quant aux critiques à l'encontre du négoce de matières premières, le conseiller fédéral Guy Parmelin les trouve « injustes ». Pourtant, le règne de Poutine a jusqu'ici été marqué par un compagnonnage très lucratif avec les géants du secteur, qui ont joyeusement alimenté son trésor de guerre, en dépit des signaux d'alarme.

Face aux atrocités perpétrées en Ukraine, les politiques doivent enfin amorcer des changements législatifs pour que notre place financière et économique ne soit plus complice des cleptocrates. On brandira bien sûr le risque de réputation pour la Suisse. Et soyons clairs, elle ne se rachètera pas à coups de Toblerone.

### Grâce à vous !

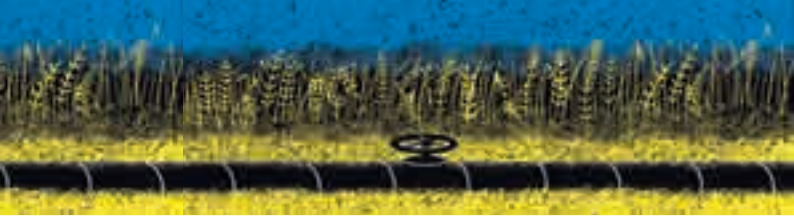
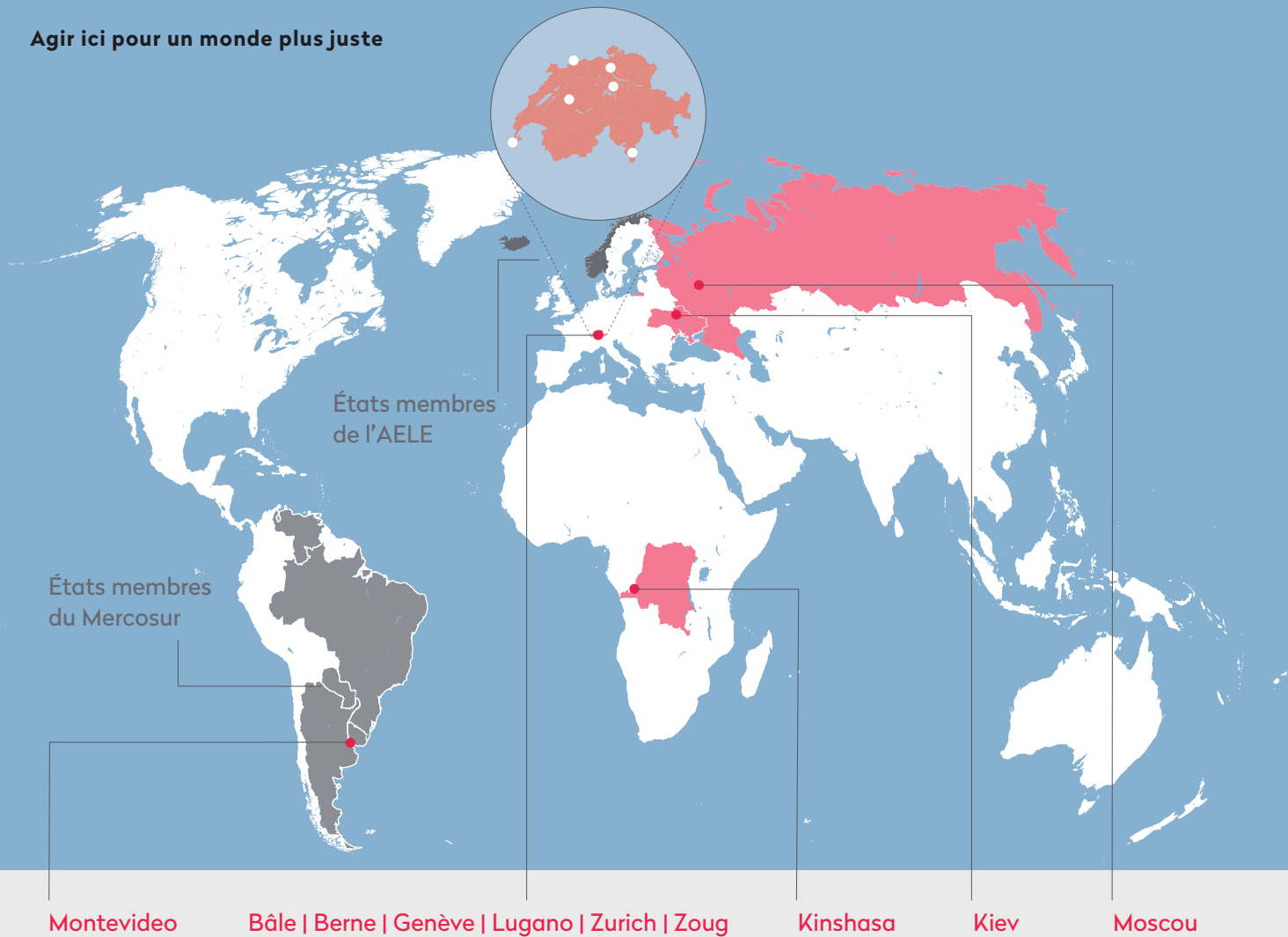
Les analyses et les reportages publiés dans ce magazine, ainsi que le travail de recherche et d'enquête sur lequel ils sont basés, ne seraient pas possibles sans le soutien de nos membres, donateurs et donatrices.

**Si vous êtes déjà membre**, nous vous en sommes très reconnaissants. Vous pouvez également nous soutenir en offrant une cotisation à vos connaissances. [publiceye.ch/cadeau](http://publiceye.ch/cadeau)

**Si vous n'êtes pas encore membre**, nous vous invitons à adhérer à Public Eye pour 75 fr. Vous recevrez ainsi régulièrement notre magazine. [publiceye.ch/membres](http://publiceye.ch/membres)

**Pour en savoir plus sur notre travail**, commandez gratuitement un abonnement à l'essai. [publiceye.ch/abo-essai](http://publiceye.ch/abo-essai)

**Public Eye**



## Dossier spécial sur l'Ukraine : les relations de la Suisse et de sa place financière avec la Russie de Poutine

- 4 Alors que la guerre fait rage en Ukraine, entre février et mars, les négociants basés en Suisse occupent les premières places dans le classement des plus gros acheteurs de pétrole russe.
- 12 La Suisse n'est pas seulement appréciée pour son air pur. Elle a toujours offert un cadre très avantageux à l'oligarchie russe. Finies les douceurs helvétiques ?
- 15 Depuis l'invasion de l'Ukraine, décrite comme le grenier de l'Europe, les prix des matières premières agricoles explosent. Quelle est la responsabilité de la Suisse dans ce commerce ?  
[Moscou, Russie](#) | [Kiev, Ukraine](#) | [Genève, Zoug, Lugano, Suisse](#)

## Où sont les risques de corruption dans le monde très secret de la pharma ?

- 21 Influence sur le système de santé ou sur la recherche, la pharma sait se faire entendre. Public Eye a commandé une étude sur la question et demande des législations appropriées.  
[Bâle, Suisse](#)

## « Suisse Secrets » : un énième scandale financier

- 26 Nier l'évidence jusqu'à ce que l'on puisse faire valoir la prescription : même la publication des « Suisse Secrets » ne fait pas vaciller la stratégie de Credit Suisse.  
[Zurich, Suisse](#)

## L'accord avec le Mercosur face à la menace d'une grande résistance

- 32 L'accord commercial entre l'AELE et le Mercosur repose sur des bases fragiles. Pour que l'accord soit conclu, la Suisse doit, selon Public Eye, apporter de sérieuses améliorations.  
[Genève, Suisse](#)



Vladimir Poutine avec ses amis milliardaires Guennadi Timtchenko et Arkadi Rotenberg lors d'un match de hockey à Sotchi en 2015.

© Sasha Mordovets/Getty Images

# Les amitiés brut du Kremlin

La Russie a construit sa puissance sur le Roi carbone. Par temps orageux ou caniculaire, les sociétés pétrolières d'État de Moscou ont pu compter sur le soutien indéfectible des maisons de négoce basées en Suisse. Que ce soit pour leur apporter un ballon d'oxygène financier ou les accompagner dans une périlleuse conquête des hydrocarbures de l'Arctique. Les recherches de Public Eye montrent que malgré la pression internationale croissante, les négociants basés en Suisse ont encaissé depuis les ports russes pas moins de 80,5 millions de barils de pétrole en février et mars.

ADRIÀ BUDRY CARBÓ EN COLLABORATION AVEC AGATHE DUPARC



**D**ans la neige, les traces des bottes des forces d'élite et des chenilles des chars trahissent la forte concentration militaire qui s'opère cet hiver le long de la frontière russo-ukrainienne. Le signe d'une invasion imminente ? De simples manœuvres militaires, temporisait le Kremlin jusqu'à l'aube de ce 24 février.

Si la neige étouffe le bruit des bottes, le cliquetis des convois ferroviaires trompe rarement sur la marche fatale de l'histoire. En janvier, la société pétrolière d'État Rosneft avait multiplié par quatre ses livraisons par rail de kérosène, de diesel et d'essence à l'armée russe stationnée dans sept régions frontalières de l'Ukraine et de la Biélorussie. En février, ces volumes atteignaient 14 000 barils par jour, selon le cabinet d'analyse Energy Intelligence, qui avait alerté sur l'imminence d'une guerre de mouvement.

Dans le petit milieu des traders, on a pour habitude de dire que les matières premières sont le sang de l'économie. En Russie, pays qui produit environ 10 % des hydrocarbures dans le monde, les flux de gaz et de pétrole sont aussi le carburant de la guerre. Ils représentent une manne de 200 milliards de dollars US par an. En 2021, le budget du pays dépendait à 36 % de ces exportations, davantage encore aujourd'hui au vu de l'explosion des cours et de la ruine de son économie.

### *Follow the barrel*

Fondée en 1993, puis développée sur les ruines de la société privée Ioukos, confisquée à un oligarque, Rosneft est la pierre angulaire du capitalisme d'État de Vladimir Poutine. Le géant livre officiellement le ministère russe de la Défense depuis 2014, année de l'annexion de la Crimée par la Russie. Avec la hausse des cours l'an dernier, ses revenus ont bondi de 46 %, pour atteindre 121 milliards de dollars US. Soit deux fois le budget militaire du pays. Quand BP entrait dans son capital en 2011, le magazine *The Economist* avertissait déjà la major pétrolière britannique : « Rosneft n'est pas une compagnie ordinaire. » Elle a pourtant toujours pu compter sur les grandes maisons de négoce basées en Suisse pour écouler la majorité de son pétrole ou lui avancer des fonds. Depuis 2011, c'est aussi à Genève que Rosneft a choisi d'établir les filiales qui vendent son brut.

Selon l'ambassade de Suisse à Moscou, les places financières de Genève, Zoug et Lugano commercialisent environ 80 % des matières premières russes. Le chiffre circule depuis plusieurs années déjà, sans qu'il existe de base de données détaillées ni de ventilation entre les différentes énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon). Pour le brut et les produits pétroliers, les estimations de Public Eye tablent actuellement autour de 50 à 60 %.

Notre enquête montre que les flux pétroliers sont loin de s'être taris depuis le début de la guerre. Selon notre décompte, basé sur le suivi de vaisseaux automatisé de

Greenpeace, 326 tankers ont quitté les ports russes entre le 24 février et le 21 mars, dont 26 chargés de gaz naturel liquéfié. Dans le sillage de l'embargo états-unien sur les importations de pétrole russe, la plupart des pays européens ont certes diminué de moitié leurs achats de brut russe par rapport à 2021 (voir graphique page 6). Mais le Kremlin a pu limiter la casse grâce à la reconfiguration rapide des flux pétroliers. La Turquie a, par exemple, augmenté ses importations de pétrole chargé dans les ports de la mer Noire de 240 % par rapport à mars 2021, selon les données fournies à Public Eye par le site spécialisé VesselsValue. Les négociants basés en Suisse ont pleinement joué leur rôle de logisticiens par temps orageux.

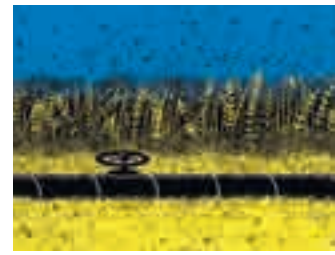
### **En mer Noire, le ballet des pétroliers suisses**

Selon des données de courtiers maritimes – également en mains du cabinet d'investigation SourceMaterial –, pour les mois de février et mars, les négociants basés en Suisse occupent les premières places dans le classement des plus gros acheteurs de pétrole russe. En tête, on trouve la société genevoise Litasco, bras commerçant du premier producteur privé russe Lukoil, qui a levé, selon les estimations, pas moins de 3,36 millions de tonnes de pétrole russe en février et mars. Soit quelque 24,6 millions de barils ou l'équivalent de quelque 41 tankers Aframax.

Suivent les négociants Vitol et Trafigura, qui se disputent la seconde place (respectivement quelque 17,2 millions et 12,8 millions de barils). On retrouve aussi dans le classement la société d'État Rosneft, qui semble pourtant avoir bien du mal à trouver des terminaux où décharger sa marchandise. Plus surprenant : une société méconnue appelée Paramount, également domiciliée à Genève, se serait adjudgé 11,7 millions de barils sur les mois de février et mars.

Après l'invasion du 24 février, les volumes de Trafigura, Paramount et Litasco semblent même augmenter. Dans les ports de Taman et de Tuapse, le ballet pétrolier semble en effet à peine dérangé par la guerre qui se déroule de l'autre côté de la mer Noire. Les tankers affrétés par Vitol, Trafigura ou Glencore chargent des cargaisons de gasoil, diesel ou naphta russes, selon des données de SourceMaterial. Les trois sociétés venaient, fin 2021, de gagner des appels d'offres pour ces produits pétroliers légers de Rosneft, qui dispose d'une raffinerie sur le versant est de la mer Noire.

Contacté par Public Eye, Trafigura, par le biais de sa porte-parole, conteste les chiffres en notre possession mais n'a pas souhaité nous fournir le détail de ces volumes expédiés qui « mois après mois, restent conformes à notre accord contractuel ». Du côté de Paramount, on évoque des chiffres « corrects » tout en contestant la tendance :



« Il n'y a eu aucune augmentation spécifique depuis le début de la guerre en Ukraine », soutient son représentant. Litasco n'a pas donné suite à nos demandes de commentaires. Glencore n'a pas répondu à une liste détaillée de questions mais nous a fait parvenir, au lendemain de la publication de cet article sur notre site web, une prise de position affirmant que le groupe ne « s'engagera plus dans de nouvelles activités de négoce de matières premières d'origine russe, à moins d'y être invité par les autorités gouvernementales compétentes ».

Sur la mer Noire, les tankers ont pour destination la Turquie, le Liban ou le sud de l'Europe : Malte, la Grèce et l'Italie, les pays les plus dépendants aux quelque 7,8 millions de barils exportés (brut et produits pétroliers) par la Russie avant la crise. « Vu d'Europe, on pourrait penser à un déclin du pétrole russe », admet le patron de Vitol, Russell Hardy, « mais il est difficile de changer les flux des pipelines et beaucoup de raffineries n'ont aucune alternative ». Le 22 mars, lors du sommet sur les matières premières qui se tient chaque année à Lausanne (FT Commodities Global Summit), il a encore rappelé que l'Europe était dépendante du diesel russe pour la moitié de sa consommation.

#### Le double discours des négociants

Selon les estimations de SourceMaterial, Vitol a chargé, depuis le début de la guerre, pas moins de sept tankers

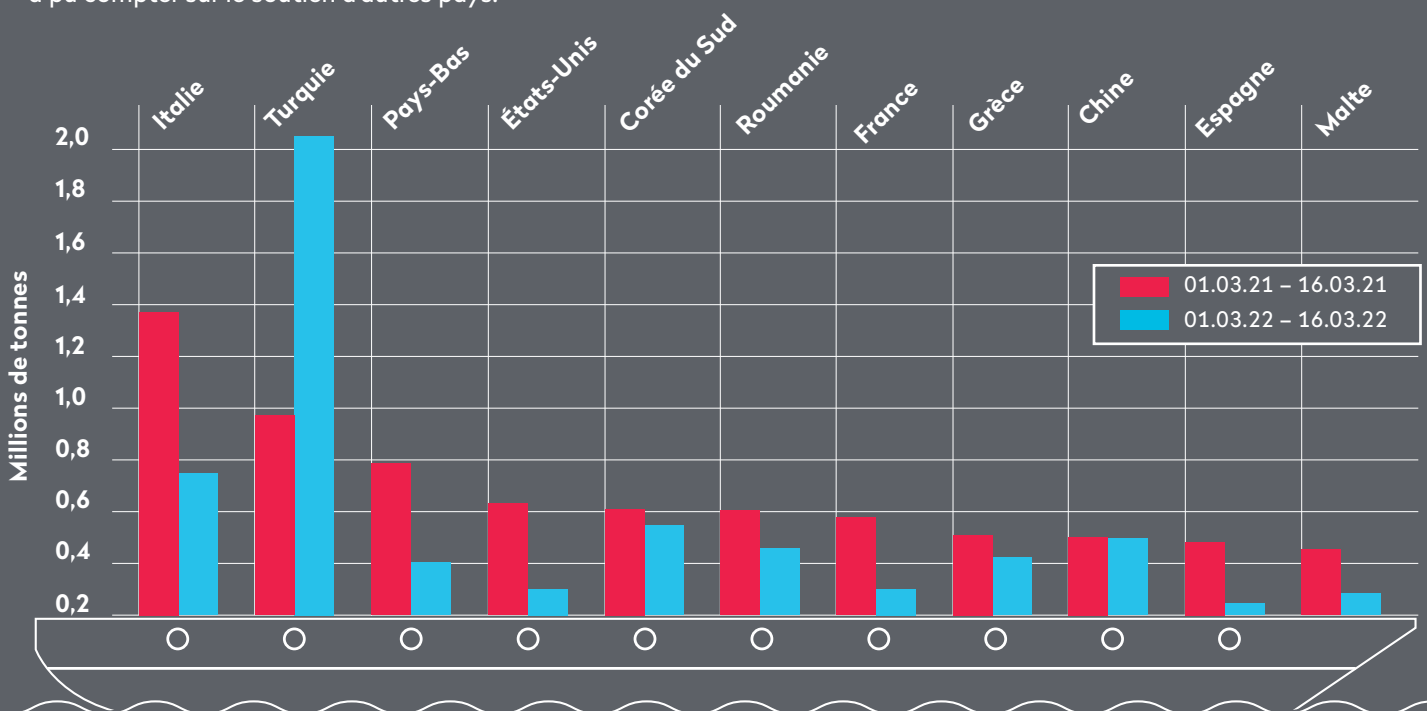
de pétrole provenant de Russie pour une valeur totale d'environ 100 millions de dollars. Contactée, la porte-parole du groupe confirme le chargement actuel de pétrole dans les ports russes mais soutient qu'une « large part est d'origine kazakhe, dans le cadre de contrats à terme existants ». « Dans la mesure du possible, nous recherchons des sources d'approvisionnement non russes », soutient Vitol qui, comme ses concurrents, dit travailler pour répondre aux besoins énergétiques européens et mondiaux.

À la notable exception de Vitol, Glencore, Trafifura et Gunvor ont spontanément dénoncé par communiqué la violence de la guerre en Ukraine et ses conséquences humaines « dévastatrices ». S'ils ont annoncé revoir leurs participations dans certaines entreprises ou leurs investissements en Russie, les négociants ont été bien moins disert sur les contrats d'approvisionnement qui les lient à long terme au Kremlin ou contrats dits « spot », soit quand les deux parties s'accordent sur une vente avec livraison à court-terme.

À l'heure actuelle, malgré l'embargo décrété par Joe Biden sur l'importation de brut russe vers les États-Unis, ce commerce n'est pas illégal à destination des autres pays. L'effervescence est palpable dans les salles de marché ou dans les départements de *compliance* des grandes maisons de négoce. Ce responsable des risques dit faire des semaines de « plus de cinquante heures →

## Exportation de pétrole russe depuis les ports de la mer Noire

La plupart des pays européens et les États-Unis ont réduit leurs importations de pétrole russe. Mais Vladimir Poutine a pu compter sur le soutien d'autres pays.\*



\* L'Allemagne n'est pas mentionnée car le pays reçoit son pétrole russe principalement via des pipelines.

# La grande dépendance de l'Europe au pétrole et au gaz russes

Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les prix du gaz et du pétrole ont massivement augmenté. L'Europe est de loin le principal acheteur de pétrole russe et, plus encore, de gaz naturel. Les deux sont acheminés vers l'ouest par d'innombrables pipelines – dont plusieurs passent par l'Ukraine.

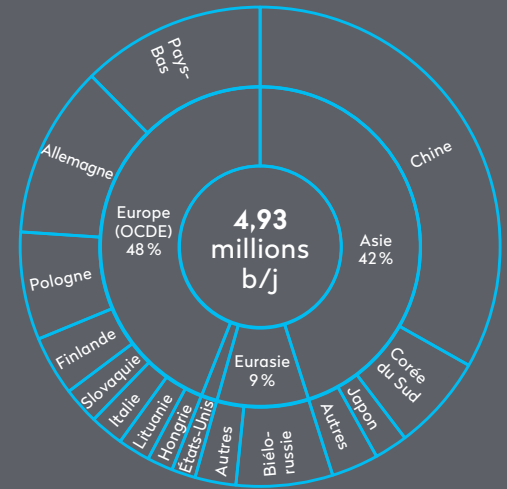
## Total de toutes les exportations de pétrole depuis la Russie : 6,5 millions de barils par jour (b/j, y compris diesel et autres)

| Exportation par région | Pétrole brut/condensats en barils par jour (b/j) | Gaz naturel en billions de pieds cubes (Tcf) |
|------------------------|--|--|
| Europe (OCDE)          | 2,38 mio b/j                                     | 6,08 Tcf                                     |
| Asie et Océanie        | 2,05 mio b/j                                     | 0,91 Tcf                                     |
| Europe (sans OCDE)     | 0,42 mio b/j                                     | 1,47 Tcf                                     |
| États-Unis             | 0,07 mio b/j                                     | —  |

## Total de toutes les exportations de pétrole depuis la Russie

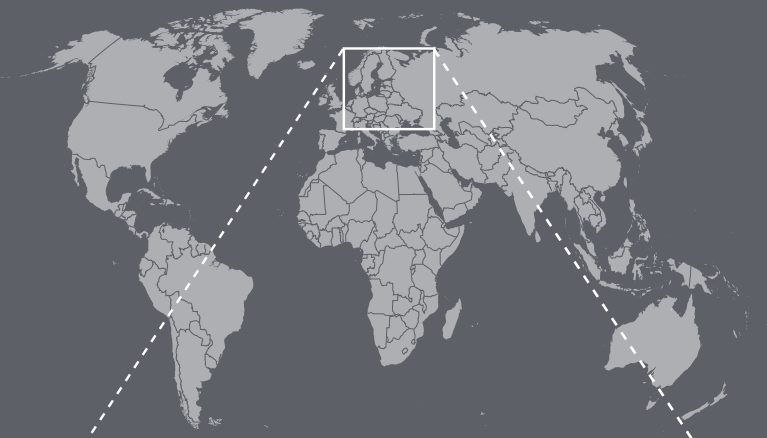
### Pétrole brut/condensat

(sans produits pétroliers) b/j : barils par jour

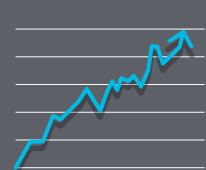
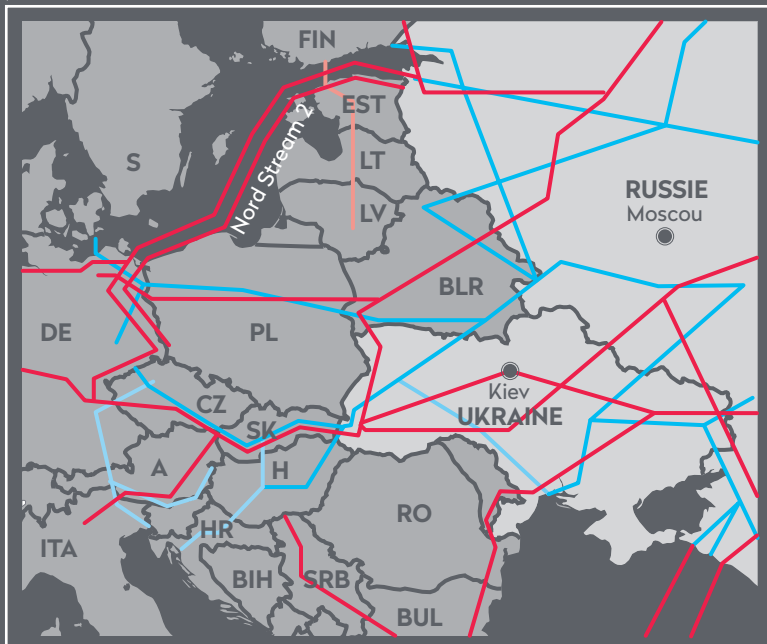


### Gaz naturel

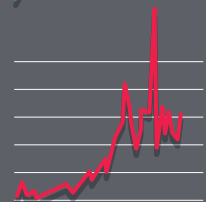
Tcf : billions de pieds cubes



## Les pipelines de la Russie vers l'Europe



**+34%\***  
Hausse du prix du pétrole brut en 2022 (ICE Brent Crude Future)



**+37%\***  
Hausse des prix du gaz naturel en 2022 (TTF Gas Futures)

\* du 01.01.2022 au 24.02.2022

## Les pipelines de la Russie vers l'Europe

- Oléoduc russe pour le pétrole brut █
- Oléoduc alternatif pour le pétrole brut █
- Gazoduc russe pour le gaz naturel █
- Gazoduc alternatif pour le gaz naturel █



Vladimir Poutine et le président de la compagnie pétrolière Rosneft, Igor Sechin (tout à gauche), arrivent à la raffinerie de pétrole de Tuapse en Russie.

© Sasha Mordovets/Getty Images

depuis l'invasion », car « c'est aussi dans ces moments-là que les traders peuvent faire le plus d'argent ». La plupart des traders nient pourtant négocier de nouveaux contrats sur du brut ou des produits russes.

Lors des conférences du sommet des matières premières, les directeurs des différents établissements se sont tous relayés sur scène pour assurer qu'ils ne signaient plus de nouveaux contrats « spot » avec les sociétés d'État du Kremlin, mais qu'ils sont contraints d'honorer des accords à plus long terme et signés avant le début du conflit.

#### **Des compagnies pas comme les autres**

C'est que les négociants suisses ont toujours eu une relation particulière avec le Kremlin. Mais aucun n'a probablement atteint un tel niveau de dépendance au pétrole russe que Gunvor il y a quinze ans. Cofondée en 2000 par Guennadi Timtchenko, riche oligarque intime de Vladimir Poutine, la maison de négoce genevoise s'est rapidement vu attribuer jusqu'à un tiers du pétrole russe, décuplant ainsi son chiffre d'affaires, qui atteignait déjà 43 milliards de dollars en 2007, au paroxysme de cette relation particulière.

Lors de ses tentatives de sécuriser du pétrole congolais (Brazzaville), Gunvor se présentait en 2010 comme une « structure contrôlée en sous-main par Poutine » et affirmait aux officiels congolais qu'en s'al-

liant à elle, ils verraient « s'ouvrir les portes de la Russie pour des accords de coopération économique ». C'est ce qui ressort des recherches approfondies sur Gunvor au Congo, publiées par Public Eye en 2017.

---

**S'ils ont annoncé revoir leurs participations dans certaines entreprises ou leurs investissements en Russie, les négociants ont été bien moins diserts sur les contrats d'approvisionnement qui les lient à long terme au Kremlin.**

---

Identifiée comme une entreprise proche du Kremlin, Gunvor décide alors d'entreprendre une diversification à marche forcée sur le continent africain et en Amérique latine. Rosneft établit alors sa division pour le trading en 2011 à Genève et ouvrira ses appels d'offres à davantage de sociétés. Survient l'invasion de la Crimée en 2014, et Guennadi Timtchenko est placé sur la liste des sanctions états-uniennes. Gunvor et son gênant oligarque sont contraints de se séparer. Ce dernier vend ses 44 % de parts à son associé suédois Torbjörn Törnqvist pour la modeste somme d'un milliard de dollars, officiellement quelques heures avant le couperet des sanctions.





Vladimir Poutine rencontre Ivan Glasenberg, alors patron de Glencore, après le deal acrobatique entre le géant zougais, le fonds souverain du Qatar et Rosneft. En arrière-plan, Carlo Messina, le patron de la banque italienne Banca Intesa Sanpaolo, qui a cofinancé le deal.

Chez Gunvor, l'année 2021 marquait le retour en force des hydrocarbures russes avec une progression de 163 % suite à plusieurs appels d'offres gagnés fin 2020 et début 2021. Total : 13,2 % de l'approvisionnement de Gunvor, selon un document financier du négociant en mains de Public Eye. À la tribune du FT Commodities Global Summit, son directeur a pourtant minimisé cette exposition. Ce qui semble clair, c'est que Gunvor n'est plus le négociant préféré du Kremlin.

#### **Une place dans le cœur du Kremlin**

Et comme la nature a horreur du vide et que le naturel des traders est de s'immiscer dans les interstices, c'est le concurrent Trafigura qui s'aménage rapidement une place dans le cœur du Kremlin. Et ceci grâce à un instrument financier popularisé par le trader Marc Rich, fondateur de Glencore : les prépaiements.

Alors que Rosneft souffre d'un fort taux d'endettement dû à son expansion, le négociant de la rue de Jargonant (GE) lui propose en 2013 un deal unique : une avance financière de 1,5 milliard de dollars remboursable à court terme sur de futures livraisons de barils. De quoi offrir un ballon d'oxygène au producteur et, pour le négociant Trafigura, un volume pétrolier stable pour un prix fixé à l'avance.

Les affaires ne s'arrêtent pas là. Fin 2016, Glencore s'offre carrément une part de Rosneft, qui peine à se

financer en raison des sanctions décrétées après l'invasion de la Crimée. Joignant ses forces au fonds souverain qatari QIA, le géant zougais acquiert 19,5 % des parts de la société d'État (derrière les 50 % du Kremlin et les 19,75 % de BP) et un accès garanti à quelque 220 000 barils de pétrole par jour.

Surtout, c'est le côté acrobatique de l'opération qui interpelle. Glencore ne place que 300 millions d'euros (évitant le dollar états-unien passible de sanctions) d'actions sur la table, QIA 2,5 milliards de dollars, le restant étant assuré par la banque russe VTB. En mains du Kremlin, et aujourd'hui sous sanctions, celle-ci prête 11 milliards de dollars dans cette opération, soit le plus grand prêt bancaire jamais obtenu par une société de négoce suisse. Vladimir Poutine semble si satisfait de l'opération qu'il décerne personnellement une médaille à Ivan Glasenberg, alors directeur de Glencore. En septembre 2018, 14 % des parts correspondant à Glencore (qui conserve encore 0,57 %) sont cédées à une filiale de QIA, scellant une nouvelle étape de cet intrigant deal.

#### **La dernière frontière des énergies fossiles**

En cas de coup dur pour le pétrole russe, les négociants suisses savent répondre présents. Et quand Vladimir Poutine lance, par décret en octobre 2020, la conquête des hydrocarbures prisonniers des glaces du plateau continental arctique, c'est logiquement que Trafigura puis



Une plateforme pétrolière exploitée par la société Lukoil en mer Caspienne.

© Maxim Shemetov/Reuters

Vitol (via un consortium) montent à bord. Selon Reuters, les négociations avec Gunvor et Glencore n'aboutissent pas. Qu'à cela ne tienne : Trafigura a mis 7 milliards de dollars pour 10 % de parts, le plus gros investissement de son histoire ; Vitol la moitié.

C'est que le projet Vostok Oil est alléchant pour les marchands d'énergies fossiles. Vladimir Poutine rêve les choses en grand : jusqu'à 150 milliards de dollars d'investissements et la construction de 15 villes industrielles et de 800 kilomètres de pipelines pour extraire à terme deux millions de barils par jour et ainsi distancer définitivement les rivaux du Moyen-Orient et des États-Unis sur le marché de l'or noir. Le tout grâce au réchauffement climatique qui fait reculer l'emprise des glaces. C'est le cercle vertueux des producteurs pétroliers.

Peu de banques se sont pressées pour revendiquer le financement d'une telle opération. Trafigura s'est limité à affirmer que celle-ci avait été « majoritairement financée par de la dette à long terme », sans nommer les créanciers. Selon Bloomberg, c'est à nouveau un établissement bancaire russe, Credit Bank of Moscow, qui a avancé l'argent au négociant.

### **Des banques exposées**

Les banques ne sont pas en reste. Selon des données du cabinet de recherche néerlandais Profundo, Credit Suisse et UBS ont prêté conjointement plus de 29 milliards de dollars à des sociétés pétrolières ou gazières

russes entre 2016 et 2021. BNP Paribas, qui a fermé son département genevois de finance de matières premières fin 2020, est le troisième établissement le plus exposé aux hydrocarbures russes avec près de 47 milliards de dollars de prêts sur la même période. La banque privée Pictet est même troisième européen au classement particulier des actions détenues (508 millions de dollars) auprès de groupes russes dans les énergies fossiles.

Pourtant, depuis l'invasion de l'Ukraine le 24 février et la reprise par la Suisse du train de sanctions européennes, les banques sont devenues plus prudentes. Même s'il n'est pas formellement interdit d'acheter du brut ou des produits pétroliers russes, elles ont subitement asséché le crédit. « Les banques se sont clairement exprimées : elles ne veulent plus financer de brut russe ou de flux provenant de Russie », a résumé le 23 mars la directrice financière de Gunvor, Muriel Schwab.

Conséquence pour le secteur : il est devenu bien plus difficile de financer des transactions, d'assurer une cargaison, de trouver un bateau voire un terminal pour écouler le brut.

Le prix des obligations de Gunvor, Glencore et Trafigura, négociées par Credit Suisse, s'est effondré, comme l'a révélé le site spécialisé Inside Paradeplatz. Et les sociétés de négoce sont de plus en plus confrontées à des appels de marge. En période de volatilité des cours des matières premières (le cours du baril de Brent fluctue actuellement de plusieurs dizaines de points de pourcentage en fonction de





Plateforme exploitée par Lukoil sur un champ pétrolier dans la mer Baltique en Russie.

l'évolution du conflit), le coût d'une cargaison de brut peut passer du simple au double. Ainsi que les exigences de cash demandées par les banques pour sécuriser les opérations.

#### Les appels de marge, alarme incendie

Selon Bloomberg, Trafigura aurait souffert des appels de marge pour des milliards de dollars au vu de la montée des cours, et donc de la nécessité d'obtenir des liquidités pour couvrir les positions de ses cargos. Le négociant a annoncé, le 8 mars, avoir levé 1,2 milliard de dollars de prêt (finalement portés à 2,3 milliards le 23 mars) auprès d'un consortium de banques afin de faire face à la « volatilité extrême dans l'économie mondiale des suites de la crise en Ukraine ». Trafigura serait aussi en conversation avec des investisseurs privés intéressés à entrer dans son capital à hauteur de 2 ou 3 milliards de dollars, toujours selon Bloomberg. Une première.

Alors que la pression internationale monte progressivement sur le pétrole russe, Trafigura s'est débarrassé début mars d'un cargo de brut russe, en accordant un rabais de plus de 28 dollars par baril par rapport au standard de référence, le Brent. L'acheteur, la major Shell, qui avait pourtant été l'un des premiers à annoncer son retrait des affaires russes, s'est attiré l'opprobre public et a fini par jurer que l'on ne l'y reprendrait plus, après avoir présenté des excuses. BP a aussi dit stopper ses achats de pétrole russe sur le marché au comptant. Selon la journaliste de Bloomberg Helen Robertson, le baril d'Urals se

vend désormais avec un rabais de 31 dollars. C'est encore Litasco qui cherchait un acheteur.

---

**Selon des données du cabinet de recherche néerlandais Profundo, Credit Suisse et UBS ont prêté conjointement plus de 29 milliards de dollars à des sociétés pétrolières ou gazières russes entre 2016 et 2021.**

---

La plupart des négociants suisses semblent aussi vouloir honorer leurs contrats jusqu'au bout. À moins que des sanctions sur le pétrole russe viennent les en empêcher. Dans les couloirs du FT Commodities Global Summit, c'est une fatalité à laquelle tout le monde semble se préparer. Le consultant Jean-François Lambert résume le sentiment général : « On ne peut pas continuer à livrer des lance-missiles Stinger de la main gauche et acheter des hydrocarbures de la main droite. » Dans la neige ukrainienne, le dilemme trouve jour après jour son issue sanglante. ■



Lire notre dossier sur l'Ukraine en ligne : [publiceye.ch/fr/ukraine](https://publiceye.ch/fr/ukraine)



24 février 2022 – Vladimir Poutine rencontre milliardaires et grands patrons au Kremlin.

© Alexei Nikolskiy/Keystone/Tass

# Les oligarques russes chassés du paradis helvétique

Voilà plus de trois décennies que la Suisse agit comme un aimant sur les milliardaires russes proches de Vladimir Poutine. Évoluant dans un environnement risqué, ils misaient sur la neutralité helvétique et se délectaient du paysage et de la discrétion des services offerts, en particulier dans les banques. La guerre en Ukraine a tout remis en cause. Après leur avoir déroulé le tapis rouge, Berne, qui a repris les sanctions de l'Union européenne, a donné le coup d'envoi à une chasse aux avoirs russes.

AGATHE DUPARC ET GÉRALDINE VIRET

Ils sont une quarantaine de milliardaires et grands patrons d'industrie à faire le pied de grue dans l'un des halls du Kremlin. Blancs comme des linges, la mine chiffonnée, ils n'osent pas toucher aux sandwiches au saucisson ou aux petits pains à la viande qu'on leur a préparés en guise de collation. Ce 24 février à l'aube, l'armée russe est entrée en Ukraine pour « dénazifier » et « démilitariser » le voisin slave. Et dans la soirée, Vladimir Poutine les a convoqués pour une rencontre à huis clos, prévue depuis plusieurs semaines.

Les voilà qui prennent place dans la majestueuse salle de marbre Ekaterina. À une quinzaine de mètres, le président russe, installé à son grand bureau blanc, les scrute. Le quotidien *Kommersant*, qui rapporte la scène, note qu'il est le seul à ne pas avoir l'air fatigué. Quelques jours auparavant, c'est dans ce décor qu'il avait reçu le président Macron, puis mené à la baguette une séance du Conseil de sécurité retransmise à la télévision, qui avait abouti à la reconnaissance de l'indépendance des provinces séparatistes de l'est de l'Ukraine.



### Allégeance et sanctions

Cette fois-ci, rien ou presque n'a filtré de cette réunion. En guise d'introduction, Vladimir Poutine a fait valoir que « malheureusement », la rencontre avait lieu dans des « circonstances pour le moins inhabituelles », le président de l'Union des industriels et des entrepreneurs expliquant que « le business russe [allait] devoir apprendre à travailler dans des conditions difficiles, en tenant compte de toutes sortes de contraintes ». Un euphémisme pour se préparer aux sanctions à venir, et s'assurer de l'allégeance des oligarques, principaux sponsors du régime va-t-en-guerre de Poutine.

Certes, la petite caste de milliardaires en a vu d'autres. Dans les années 1990, sous le règne de Boris Eltsine, certains des invités au Kremlin étaient déjà à la tête de fortunes colossales dans des secteurs stratégiques, comme les hydrocarbures, les métaux, les fertilisants et la banque. Ils ont survécu aux privatisations sauvages, rythmées par les spoliations et les règlements de comptes mafieux. L'indéboulonnable Vladimir Potanine, principal actionnaire du géant Norilsk Nickel (Nornickel) – dont la filiale de trading est basée à Zoug –, était déjà dans le paysage, ainsi que Piotr Aven, fondateur d'Alpha Bank, la plus grande banque privée russe. Tous deux appartenaient à une petite coterie – baptisée les « sept banquiers » – qui faisait la pluie et le beau temps au Kremlin. Pourvoyeurs de cash pour un État au bord de la faillite, ils ont obtenu en échange des participations au rabais dans les entreprises les plus juteuses du pays.

Ce sont aussi eux qui ont piloté l'opération « héritier » : trouver un successeur au président Eltsine, dont les artères étaient rongées par la vodka. Mais une fois installé sur le trône, Vladimir Poutine, l'officier du KGB que l'on croyait docile, s'est avéré plus indépendant et revanchard que prévu. Peu à peu, son message est devenu clair : se tenir à distance de la politique et se plier à la « verticale du pouvoir », en mettant à disposition du pouvoir sa fortune, via des fonds de bienfaisance, pour financer tel ou tel programme. En échange, le régime garantissait un accès aux commandes d'État et la permission de continuer à s'enrichir avec des méthodes douteuses.

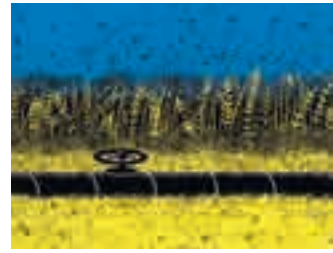
### Avis aux récalcitrants

Il a fallu assister sans broncher à l'exil à Londres de Boris Berezovsky, l'oligarque champion des intrigues de palais, retrouvé suicidé dans sa salle de bain quelques années plus tard ; puis à l'arrestation en 2003 du magnat du pétrole Mikhaïl Khodorkovski et au dépeçage de son empire pétrolier Ioukos, qui a enrichi de nouveaux oligarques.

Car les anciens camarades et partenaires de Vladimir Poutine à Saint-Petersbourg ont commencé à émerger. Passés pour beaucoup par les services secrets, amateurs de judo et de discours patriotiques sur la supériorité des valeurs chrétiennes et la grandeur de

la Russie, ils sont devenus milliardaires en quelques années.

Le plus emblématique d'entre eux est Guennadi Timtchenko. Ancien trader au sein d'une raffinerie de pétrole à Saint-Petersbourg, le Russe était totalement inconnu du grand public quand, au début des années 2000, il s'est installé à Cologny, sur les bords du Léman, avec sa femme et ses deux filles. Le premier article écrit sur lui a paru en 2003 dans le magazine *L'Hebdo*. Il n'existait alors aucune photo de lui sur internet. Cinq ans plus tard, sa société de négoce de pétrole Gunvor, sise à Genève, était mondialement connue et exportait près d'un quart du brut russe.



### Un monde s'écroule

La guerre en Ukraine ébranle ce système oligarchique, qui fait de la Russie l'un des pays les plus inégalitaires au monde : 1 % de la population contrôle plus de 74,5 % des richesses nationales. Vétérans de l'époque Eltsine, ou affidés plus récents du président, tous sont maintenant identifiés comme nourrissant l'effort de guerre de Poutine. « Il suffit presque d'avoir serré la main de Poutine pour être rattrapé », explique un connaisseur de ces milieux à Genève. Depuis la première salve, les sanctions ne cessent de s'élargir, touchant désormais des familles au grand complet : enfants, épouses, gendres, etc.

Après l'annexion de la Crimée par la Russie en 2014, les États-Unis et, dans une moindre mesure, l'Union européenne (UE), avaient sanctionné les oligarques les plus proches de Vladimir Poutine. La Suisse, tapie dans sa neutralité et sa tradition des « bons offices », n'avait pas suivi, refusant de s'attaquer à ces milliardaires, amateurs de paysages alpins, de propriétés de luxe, d'écoles privées et de services bancaires qualifiés et discrets.

Cet attentisme coupable a volé en éclats alors que les tirs de roquettes s'abattaient sur la population ukrainienne. Le 28 février, le Conseil fédéral a annoncé reprendre l'intégralité des sanctions de l'UE, ciblant à ce jour (le 29 mars 2022) 62 personnes morales et plus de 874 individus dont Vladimir Poutine, ses ministres, la quasi-totalité des députés de la Douma, des responsables prorusses du Donetsk et de Lougansk ainsi qu'une liste de richissimes hommes d'affaires.

### Pays de cocagne pour oligarques

La décision du Conseil fédéral a été largement saluée au niveau international. En Suisse, le tribun UDC Christophe Blocher a, une fois de plus, fait étalage de sa subtilité : « La Suisse est en guerre ! » Mais au-delà de ces gesticulations politiques au nom de la neutralité à croix blanche, la tragédie qui se joue aujourd'hui en Europe met en exergue une autre guerre, que la Suisse ne veut pas réellement mener : la guerre contre la criminalité en col blanc. Cela fait en



L'oligarque Boris Berezovsky à Londres en 2012.



Vladimir Poutine, déjà président, avec son prédécesseur Boris Eltsine.

effet trois décennies que la Suisse sert de base arrière (avec Londres) à plusieurs générations d'oligarques proches du Kremlin, enclins à tirer profit de lacunes législatives qui facilitent les pratiques douteuses. Pour les bataillons d'avocats, banquiers, fiscalistes, agents immobiliers, bijoutiers, horlogers et notaires qui étaient au service de ces milliardaires, un monde est en passe de s'écrouler.

---

**Les grandes fortunes russes ont en effet plus d'un tour dans leur sac pour dissimuler leurs actifs : prête-noms, montages complexes via des sociétés-écrans enregistrées dans des paradis fiscaux, trusts et fondations.**

---

Selon les estimations de l'Association suisse des banquiers (ASB), les établissements helvétiques abriteraient entre 150 et 200 milliards de francs d'avoirs russes. Un chiffre plus crédible que les 10,4 milliards de dollars avancés en 2020 par la Banque nationale suisse (BNS). « Les grands oligarques ont souvent une double nationalité. Si on s'en tient aux seuls actifs estampillés « russes », cela ne donne qu'une petite partie de leur fortune », explique un avocat russe basé à Genève. Le jeudi 24 mars, le SECO a annoncé avoir gelé 5,75 milliards de francs de patrimoine russe, comprenant aussi des biens immobiliers. Pour comparaison, à ce jour, en France et au Luxembourg, ce sont respectivement 850 millions et 2,5 milliards d'euros d'avoirs russes qui sont immobilisés. La Suisse est donc largement en tête, comme toujours.

#### **Chasse-trapes en série**

La traque est difficile. C'est pourquoi les États-Unis et l'UE ont mis en place une cellule spéciale d'investigation. Les grandes fortunes russes ont en effet plus d'un

tour dans leur sac pour dissimuler leurs actifs : prête-noms, montages complexes via des sociétés-écrans enregistrées dans des paradis fiscaux, trusts et fondations. Ces techniques, vendues clé en main par des avocats-conseillers suisses, permettront sans doute à certains d'échapper aux sanctions.

D'autant plus que les tours de passe-passe se poursuivent. Plusieurs milliardaires visés ont annoncé s'être délestés de leur capital. Andreï Melnitchenko, résident à Saint-Moritz depuis quelques années, dit ne plus détenir de parts dans le géant du charbon SUEK et dans le fabricant d'engrais Eurochem. Aucune information n'est pour l'instant disponible sur les nouveaux propriétaires. Une sorte de retour aux années 1990 quand, lors des privatisations sauvages, il était difficile, voire impossible, de savoir à qui appartenaient les plus grandes entreprises du pays.

Trois semaines après la mise au pas de ses oligarques par Poutine, c'est un vent de solidarité qui soufflait sur la place Fédérale à Berne, le 19 mars, lorsque Volodymyr Zelensky s'est adressé au peuple suisse par écran interposé. La Suisse, paradis de la démocratie directe, est un modèle pour l'Ukraine. Mais elle est aussi un refuge pour « l'argent de tous ceux qui ont déclenché cette guerre », dénonçait le président ukrainien. À raison. Les oligarques de Poutine sont l'exemple le plus brûlant d'un modèle de développement économique basé sur l'octroi de facilités à de riches individus venant de pays où la corruption est endémique. Mais face à cette guerre et ses conséquences dramatiques, l'heure des comptes ou des réformes a peut-être sonné pour la Suisse. ■



Lire notre dossier sur l'Ukraine en ligne :  
[publiceye.ch/fr/ukraine](https://publiceye.ch/fr/ukraine)



# Comment la Suisse instrumentalise la menace d'une famine mondiale



L'invasion russe en Ukraine a fait exploser les prix des matières premières agricoles et des denrées alimentaires. Si le risque de famine est réel pour les pays qui dépendent des exportations ukrainiennes et russes, le Conseil fédéral s'en sert comme argument pour empêcher des sanctions contre le négoce de matières premières. Jusqu'ici, la Suisse s'était pourtant peu inquiétée de la sécurité alimentaire, malgré sa responsabilité en tant que première place mondiale du négoce de matières premières agricoles.

SILVIE LANG

L'Ukraine est le grenier de l'Europe : elle exporte 15 % du maïs, 10 % du blé et 50 % de l'huile de tournesol vendus dans le monde. La Russie est elle aussi un acteur important sur le marché des matières premières agricoles : elle est le premier exportateur de blé, avec 20 % de parts de marché. Ensemble, ces deux pays exportent près d'un tiers du blé mondial. Le marché est extrêmement concentré, mais cette situation n'a rien d'exceptionnel. La production et l'exportation d'autres matières premières dépendent aussi entièrement d'une poignée de pays. Les quatre plus grands exportateurs de maïs (les États-Unis, l'Argentine, le Brésil et l'Ukraine) détiennent ensemble 80 % des parts de marché. Une

telle concentration peut avoir des conséquences dramatiques en cas d'interruption de la production ou de l'exportation.

La récolte de l'an passé attend dans les silos ukrainiens, mais la guerre a paralysé le transport intérieur et les terminaux portuaires. Les chaînes d'approvisionnement sont donc interrompues. Pour essayer d'éviter les pénuries, l'Ukraine a également décidé d'interdire ou de restreindre les exportations. Les prochaines récoltes sont elles aussi menacées : les céréales d'été doivent être plantées au printemps, mais la main-d'œuvre manque. De nombreuses personnes, principalement des hommes, sont devenues soldats d'un jour à l'autre. Beaucoup de champs, minés ou détruits



Un char de l'armée ukrainienne près de Donetsk, dans le Donbass, en 2014.

par les chars russes, sont aujourd'hui ruinés. La récolte du blé d'hiver, prévue cet été, est également incertaine.

Même si la guerre devait se terminer demain, la sécurité de l'approvisionnement mondial en produits alimentaires est gravement menacée. Principalement car tout ce qui vient d'Ukraine manque et aussi à cause de l'interruption des exportations de céréales russes. Les banques ne veulent plus financer le négoce agricole avec la Russie, et les entreprises logistiques renoncent à exporter des marchandises depuis les ports russes pour des raisons de sécurité. De son côté, Moscou a également décidé de réduire ses exportations de produits agricoles pour préserver son propre approvisionnement. Renoncer aux 8 milliards de dollars US que ces exportations lui rapportaient en moyenne chaque année pour préserver ses propres ressources est un sacrifice acceptable pour la Russie... Mais les exportations de pétrole et de gaz, qui génèrent 200 milliards de dollars US par an, sont essentielles pour son trésor de guerre.

#### **Les mauvaises excuses de la Suisse**

Dans ce contexte, la communauté internationale doit impérativement imposer des sanctions commerciales visant les matières premières. La Suisse, première place mondiale du négoce de pétrole et de gaz russes, estime toutefois que de telles sanctions ne seraient pas dans son intérêt et brandit la menace d'une crise alimentaire mondiale pour justifier son inaction. Guy Parmelin, ministre de l'Économie, appelait en mars à la prudence avant de prendre des sanctions commerciales sur les matières premières car celles-ci pourraient mettre en danger l'approvisionnement alimentaire et la stabilité au Moyen-Orient. Il est clair que les pénuries de céréales à l'exportation et la hausse des prix du pétrole et du gaz entraînent une augmentation massive des prix des aliments. Les cours n'ont pas été aussi élevés depuis plus d'une décennie et ils sont extrêmement instables, ce qui alimente la spéculation. La dernière envolée de ce type a été l'un des déclencheurs du Printemps arabe et des guerres civiles en Libye et en Syrie.

Le ministre de l'Économie n'a pas tort : les conséquences pour la sécurité alimentaire mondiale pourraient être dramatiques. L'Égypte achète 85 % de son blé à la Russie et à l'Ukraine. Le Qatar, le Bénin et le Rwanda dépendent presque entièrement de la Russie pour leurs importations de blé, et d'autres pays comme le Liban, la Libye, la Tunisie et le Bangladesh s'approvisionnent presque exclusivement en Ukraine. L'augmentation des prix des aliments date pourtant d'avant l'invasion russe et les sanctions. Elle a commencé durant la pandémie de Covid-19, en raison de mauvaises récoltes et de problèmes logistiques. Le gouvernement suisse ne s'en était alors pas ému... son secteur phare – le négoce de matières premières – n'était pas menacé. Par ailleurs, le commerce russe de céréales devrait de toute façon bientôt s'arrêter

pour les raisons susmentionnées, même sans sanctions contre le secteur des matières premières.

Les excuses de la Suisse sont inacceptables car les pays dépendants des importations souffrent déjà des conséquences dramatiques de la guerre. La Suisse a en outre une responsabilité particulière en tant que première place mondiale du négoce de pétrole et de gaz russes. Elle doit œuvrer pour que l'Union européenne prononce aussi rapidement que possible des sanctions à l'encontre des produits pétroliers et gaziers, puis les adopter sans délai. La Suisse doit également s'engager aux côtés des pays auteurs de ces sanctions pour que les États particulièrement menacés par l'insécurité alimentaire puissent obtenir un soutien logistique et financier afin de garantir l'approvisionnement. António Guterres, secrétaire général de l'ONU, a annoncé mi-mars la création d'une cellule de crise mondiale sur l'alimentation, l'énergie et la finance. La Suisse doit se montrer solidaire et y jouer un rôle important, à la hauteur de son influence commerciale et de l'accueil qu'elle a réservé aux oligarques russes et à leur fortune.

---

**Même si la guerre devait se terminer demain, la sécurité de l'approvisionnement mondial en produits alimentaires est gravement menacée.**

---

La « mondialisation des marchés » tant vantée ne bénéficie que très peu aux pays dépendants des importations. Elle masque en réalité les inégalités de pouvoir de négociation et d'achat. Les pays puissants sur le plan financier peuvent s'approvisionner en céréales provenant d'autres régions, alors que les pays au plus faible pouvoir d'achat ne sont pas en mesure de remplacer facilement les quantités nécessaires. Bon nombre d'États utilisent déjà leurs réserves de céréales, et les aliments sont fortement subventionnés. Si les prix ne baissent pas très rapidement, la sécurité alimentaire de nombreux pays sera mise en péril.

#### **Première place du négoce de céréales provenant de la région de la mer Noire**

La Suisse est une importante place de négoce pour les céréales. Les plus grands négociants au monde, Cargill, ADM, Bunge et Louis Dreyfus, contrôlèrent 70 à 90 % du marché mondial des céréales, selon les estimations. Or, tous leurs centres de négoce sont installés ici : le commerce de céréales en provenance des régions de la mer Noire, notamment, est organisé à partir de bureaux en Suisse, ce qui fait de notre pays la principale plaque tournante pour les céréales ukrainiennes et russes. Mais ces sociétés ne se contentent pas d'acheter et de



vente des céréales : elles exploitent aussi des sites de transformation, des entrepôts et des terminaux portuaires en Russie – parfois en partenariat avec des entreprises locales. Viterra, l'ancienne branche agricole de Glencore (qui en détient encore 49,9 %) serait le négociant détenant le plus d'actifs en Russie. L'entreprise exploite le terminal céréalier du port de Taman avec la banque russe VTB, qui fait déjà l'objet de sanctions.

### Des négociants suisses hésitants et un manque criant de transparence

Impossible de déterminer le montant exact des investissements et du chiffre d'affaires des négociants helvétiques en Russie. Selon l'agence de presse Reuters, Cargill a par exemple retiré mi-mars de son site internet certaines informations concernant ses activités russes et ukrainiennes. On cherche encore, en grande partie en vain, une déclaration officielle concernant la guerre menée par la Russie. L'importance du marché russe pour ces négociants et leur goût pour la discrétion expliquent sans doute cette attitude hésitante. Il a fallu attendre mi-mars pour les voir cesser certaines de leurs activités en Russie – un retrait partiel probablement davantage motivé par les conditions commerciales très difficiles que décidé de leur propre gré.

Les négociants, tout comme la Suisse, justifient leur inaction par la crise alimentaire. Cargill a déclaré à Reuters que « l'alimentation est un droit humain et ne devrait jamais être utilisée comme une arme ». Qui pourrait le contredire ? On peut toutefois mettre en doute l'intention d'une telle déclaration lorsque celle-ci provient du plus gros négociant en matières premières agricoles au monde. Pendant la pandémie de Covid-19, les profits de Cargill ont atteint leur plus haut niveau en 156 ans d'existence, alors que 100 millions de per-

sonnes supplémentaires étaient victimes de la faim. Vu sous cet angle, les 5 millions de dollars US promis par Cargill au Programme alimentaire mondial, entre autres, ne manquent pas non plus de cynisme : 70 % des céréales distribuées par ce programme proviennent d'Ukraine. Ce montant est par ailleurs dérisoire comparé au bénéfice net de 5 milliards de dollars US enregistré par la société en 2021.

Le silence et les hésitations des négociants suisses sont intolérables au vu du rôle central qu'ils jouent dans le système alimentaire mondial. Les négociants agricoles auraient déjà dû depuis longtemps se montrer plus transparents quant aux affaires encore faites en Russie, ou avec des sociétés russes, et se positionner clairement sur cette invasion. En cas d'activités commerciales dans ou avec des pays engagés dans des conflits, les entreprises doivent analyser en continu, dans le cadre d'un processus clair et transparent, l'impact de leurs activités sur les droits humains. Face au conflit actuel, cette analyse devrait conduire, dans la plupart des cas, à une réduction drastique des activités ou au retrait du pays. Les entreprises doivent s'assurer qu'elles ne violent pas les droits du travail de leurs employées et employés. En parallèle, elles doivent tout faire pour éviter de faire le jeu du régime belliqueux sur le plan économique et de la politique intérieure, et pour ne pas saper l'effet des sanctions. Enfin, les négociants doivent aussi contribuer à garantir la sécurité alimentaire au niveau mondial. Ils ne doivent pas profiter de la volatilité des prix pour les faire grimper encore plus en spéculant.

Les mois à venir montreront si la Suisse, plaque tournante des matières premières, et ses négociants joignent le geste à la parole (rare) et s'ils accordent plus d'importance à la sécurité alimentaire mondiale qu'à leurs intérêts commerciaux immédiats. Le passé ne donne guère de raisons d'espérer. ■



Les Irakiens se préparent à une flambée des prix des denrées alimentaires en raison du conflit russo-ukrainien.

# ★ Congo HOLD-UP



© De Standard

## Jimmy Kande : « Notre richesse est notre malédiction »

En République démocratique du Congo, les révélations de Congo Hold-up ont provoqué fin 2021 des réactions contrastées : entre le fatalisme d'une population habituée aux turpitudes de la classe politique, les espoirs de changements et la dénonciation des prétendues visées néocolonialistes des membres du consortium de médias et d'ONG dont Public Eye faisait partie. Décryptage par l'activiste congolais Jimmy Kande qui a participé à l'enquête.

PROPOS RECUEILLIS PAR ADRIÀ BUDRY CARBÓ ET AGATHE DUPARC

**Trois mois après les premières révélations [l'interview a été réalisée début février 2022, n. d. l. r.], parle-t-on encore des révélations des enquêtes Congo Hold-up en République démocratique du Congo (RDC) ?**

Cela n'occupe pas le centre de l'actualité en ce moment. Le 21 janvier, la justice a ouvert une instruction préliminaire visant Sud Oil et Egal, deux sociétés congolaises au cœur du système de détournement de fonds publics du clan Kabila. Mais rien n'a fuité, on ne connaît ni les tenants ni les aboutissants de cette enquête. La société alimentaire Egal a annoncé suspendre, au 1<sup>er</sup> février 2022, la vente de ses produits à la clientèle. Mais on ne sait pas s'il s'agit d'une stratégie pour se mettre en faillite. Cela reste sans réponse.

**Quelle a été pour vous la révélation majeure de la série d'enquêtes ?**

Il y a eu beaucoup d'informations... difficile d'en choisir une : l'affaire Egal a défrayé la chronique, tout comme celle de Sud Oil qui était en partie déjà sortie.

Congo Hold-up en a montré l'ampleur. Et à l'approche des élections en 2023, la question des dépenses de la CENI [Commission électorale nationale indépendante, n. d. l. r.] sera à nouveau au cœur de l'actualité. Ces nouvelles élections seront-elles encore une opportunité pour l'élite de détourner de l'argent ? Il y a tellement de sujets... Les révélations sur le versement des pots-de-vin chinois autour du programme sino-congolais expliquent aussi en partie le fiasco du « deal du siècle » [des conglomérats chinois s'étaient engagés en 2008 à développer les infrastructures congolaises en échange de contrats miniers, n. d. l. r.].

**Comment la société civile congolaise a-t-elle accueilli les enquêtes publiées par le consortium de médias et d'ONG ?**

Les gens ne sont finalement pas surpris d'apprendre que leurs dirigeants ont détourné de l'argent. Ils vivent avec cette réalité-là depuis des années. Certains nous ont même dit : « Vos chiffres sont faux ! Le clan Kabila ne peut avoir détourné seulement 138 millions d'argent



public [tel que documenté par le consortium, n. d. l. r.] mais beaucoup plus ! » Pour eux, Congo Hold-up, c'est un peu comme si on rappelait à des enfants que leur mère est méchante alors qu'ils le savent très bien eux-mêmes. D'autre part, il y a toujours des accusations de néocolonialisme qui refont surface à chaque fois que des enquêtes viennent de l'Occident. Ce discours est surtout alimenté par les politiciens concernés par les révélations et qui surfent sur la vague patriotique. Il y aurait soi-disant un agenda politique caché de la part du consortium, ce qui est totalement faux. Beaucoup de gens se laissent emporter par ces discours. Enfin, une partie de l'opinion publique considère que les ONG et les médias occidentaux, plutôt que de pointer des questions de corruption au Congo, devraient s'occuper du comportement de « leurs » entreprises qui ont tout intérêt à alimenter le conflit dans l'Est du Congo, riche en ressources minières.

#### **Le rythme de publication n'a-t-il pas été un peu trop soutenu ?**

Le fait de tout publier en deux, trois semaines n'a pas été évident. Les gens se sont soudainement retrouvés avec une masse d'informations et ils n'ont pas toujours eu le temps de tout lire. Avec la plateforme « Le Congo n'est pas à vendre », après le lancement de l'enquête, nous avons organisé des conférences diffusées sur Twitter afin de rendre plus accessibles les révélations de Congo Hold-up. En tant qu'acteurs de la société civile, nous voulons continuer à sensibiliser les Congolais et Congolaises sur les différents dossiers. Début 2022, il y a eu une rencontre avec plusieurs organisations sur le dernier rapport de *Resource Matters* qui concerne les avances fiscales de 530 millions de dollars faites à la société minière étatique, la Gécamines, qui ne sont jamais arrivées dans les caisses de l'État. D'autres rencontres thématiques sont prévues pour poursuivre cette sensibilisation.

#### **Entre le fatalisme et les accusations de néocolonialisme, n'y a-t-il aucune marge de manœuvre pour documenter et lutter contre la corruption ?**

Il existe des organisations congolaises qui s'activent dans le domaine de la lutte anti-corruption ainsi que des médias qui travaillent de manière très professionnelle. Dans ce genre d'enquête, il faudrait les associer davantage dans la phase de recherche et de préparation de la publication, faire davantage confiance, ce qui n'a pas vraiment été le cas avec Congo Hold-up. Sans cela, ils ont l'impression de devoir endosser du prêt-à-porter, dont on leur demande ensuite d'être les ambassadeurs. Pour Congo Hold-up, on a aussi mis en avant l'argument de leur sécurité pour ne pas associer, dès le départ, les médias locaux. Mais ceci ne tient pas puisqu'ils seront, à un moment ou l'autre, de toute façon exposés.

#### **Vous-même, n'avez-vous pas craint pour votre sécurité ?**

Au moment de la publication, j'étais la seule personne du consortium présente à Kinshasa. J'ai cessé de fréquenter certains endroits pendant un moment car il y avait la crainte de se faire agresser. C'est la réalité de la RDC, et on ne sait pas toujours d'où l'attaque peut provenir. J'ai reçu deux appels anonymes menaçants en décembre. Mais les choses ont fini par se calmer.

#### **En tant que Congolais, souhaiteriez-vous voir la justice suisse, belge ou française un peu plus proactive sur ces dossiers ?**

Oui, nous souhaitons que les pays qui ont servi de tremplin à cette corruption soient proactifs. Nous attendons l'ouverture d'instructions. Contre le transfert de fonds illicites, il est essentiel qu'un message essentiel et fort soit donné par les pays qui ont accueilli les fonds détournés. Les dictateurs et potentiels détourneurs de fonds ne doivent plus pouvoir y blanchir leurs biens mal acquis.



### **Jimmy Kande**

Ancien gestionnaire risque au sein de la Banque commerciale du Congo (BCDC), reconverti dans la lutte contre la corruption. Brillant économiste et polyglotte, celui qui vit à Kinshasa est aujourd'hui président du Réseau panafricain de lutte contre la corruption « UNIS » et membre de la coordination de la plateforme « Le Congo n'est pas à vendre » qui réunit des associations de la société civile congolaise et internationale. Il est également chercheur au sein de l'ONG Congo Research Group basée à New York.

**Vingt-quatre heures après la publication du premier volet de Congo Hold-up, la justice congolaise a annoncé l'ouverture d'une instruction judiciaire visant le cercle rapproché des Kabila. Pensez-vous qu'elle puisse aboutir ?**

Au Congo, il faut faire la distinction entre l'annonce et la réalité. On dit que l'on va faire quelque chose, mais la question, c'est le temps que l'instruction va prendre. Et s'il y a procès, il faudra encore voir si les personnes sont condamnées et à quelles peines. Il n'est pas rare que des gens condamnés pour le détournement de millions de dollars fassent ensuite l'objet d'une grâce présidentielle ou soient provisoirement remis en liberté. Une déclaration du Gouvernement ne suffit pas pour avoir la foi.

Comme je l'ai dit en début d'entretien, il y a bien une enquête préliminaire ouverte contre Egal et Sud Oil, mais nous ne savons rien de précis. J'ai tenté d'interroger des journalistes qui suivent ce dossier. L'enquête semble confirmée mais aucun élément n'a fuité par ceux qui en ont la charge. Nous essayons de constituer un collectif d'avocats congolais pour analyser les différentes révélations et décider d'éventuelles suites juridiques.

**Comment le président Félix Tshisekedi a-t-il perçu cette enquête ?**

Les intérêts politiques ont vite pris le dessus. L'inspecteur général des finances, Jules Alingete [le « Monsieur anti-corruption » de la RDC, n. d. l. r.] avait dans un premier temps soutenu Congo Hold-up, mais il a dû faire volte-face, donnant l'impression de réfuter une des enquêtes du consortium. Il a peut-être compris que le président, qui est son chef, n'est pas encore prêt à s'en prendre aux intérêts économiques de Kabila. Tshisekedi ne pourra s'attaquer à son prédécesseur que si ce dernier représente une véritable menace pour son pouvoir. Au vu des dernières déclarations de Kabila, cela ne semble pas être le cas.

**Quel est le bilan du gouvernement Tshisekedi en matière de lutte contre la corruption ?**

C'est un échec. Il y a eu le procès dit « des cent jours » : son directeur de cabinet et différents opérateurs économiques ont été mis en prison. Mais fin 2021, le premier a été relâché et il est actuellement en France, alors que d'autres protagonistes ont bénéficié d'une grâce présidentielle. Vous imaginez un président qui arrive au pouvoir avec un discours anti-corruption et qui prend ce genre de décision ! Même l'agence mise en place pour lutter contre la mauvaise gouvernance s'est illustrée par des faits de corruption. La rhétorique sur la bonne gouvernance, c'est un effet d'annonce pour attirer les bailleurs de fonds internationaux en RDC.

**Ce thème va-t-il revenir dans la prochaine élection présidentielle ?**

Certainement. Tshisekedi va une fois de plus invoquer la lutte contre la corruption alors que la situation reste inchangée. Lorsque l'on voit les maisons dans lesquelles les élites politiques vivent, il est clair qu'il y a beaucoup d'argent qui circule. Certains observateurs estiment que le président s'est constitué une majorité au Parlement en payant de grosses jeeps aux députés avec de l'argent public, ce qui peut être considéré comme une forme de corruption. C'est hélas ce qui motive la plupart de ceux qui veulent se lancer dans une carrière politique. Nous avons besoin d'un renouvellement complet de la classe politique congolaise afin de réinsuffler la confiance et l'espoir à la population.

**La RDC est souvent présentée comme l'exemple type de la malédiction des ressources, à savoir que la richesse du sous-sol condamne irrémédiablement ses enfants à la pauvreté. Comment les Congolais lisent-ils cette prophétie ? Son fatalisme sous-jacent ne dessert-il pas la lutte contre la corruption ?**

Aujourd'hui, nous pouvons dire que notre richesse est notre malédiction. Les Congolais ont conscience de faire face à des géants économiques et des puissances qui peuvent déterminer ce qui se passe chez eux. Pour faire des affaires ici, tout passe par la corruption et c'est cela qui alimente l'instabilité. Mais nous ne voulons pas rejeter toute la responsabilité sur l'étranger. L'élite congolaise a aussi intérêt à ce que cette situation perdure. Il faut sensibiliser la population afin qu'elle demande une meilleure gestion des ressources disponibles qui doivent aller avant tout dans les caisses de l'État. ■



Notre série d'enquêtes  
« Congo Hold-up » à lire ici :  
[publiceye.ch/fr/congoholdup](https://publiceye.ch/fr/congoholdup)

**Congo Hold-up : la plus grande fuite de données du continent africain**

Quelque 138 millions de dollars US : c'est le montant d'argent public détourné par le clan Kabila entre 2003 et 2018. Grâce à une fuite massive de documents issus de la banque privée BGFIBank, un consortium de dix-neuf médias et cinq ONG, dont faisait partie Public Eye, a pu plonger dans les arcanes de la corruption internationale, pointant entre autres la responsabilité de plusieurs pays occidentaux, dont la Suisse, dans ce gigantesque pillage.



# Combattre le risque de corruption dans les entreprises pharmaceutiques

La corruption du secteur pharmaceutique est une grave menace pour l'accès aux soins et donc pour les droits humains. La société dans son ensemble en subit les conséquences. Pourtant, de nombreux risques liés à la corruption ne sont ni réglementés ni reconnus comme tels. Public Eye a commandé une étude sur ces pratiques et exige qu'elles soient désormais reconnues comme des actes de corruption ou comportant des risques de corruption, et qu'elles soient réglementées.

**GABRIELA HERTIG**

Des années durant, sous couvert d'événements consacrés à la « formation continue », Novartis a invité et rémunéré des médecins pour les encourager à prescrire certains de ses produits. En 2020, pour faire oublier ces accusations de corruption, la multinationale a accepté de verser 936 millions de dollars US de compensation dans le cadre d'accords à l'amiable aux États-Unis. Novartis reconnaissait par ces accords être responsable de plusieurs des faits qui lui étaient reprochés et s'engageait à mener des contrôles plus stricts et à mettre un terme à l'organisation de ce type d'événements.

Novartis n'est pas une exception : la corruption économique est très répandue. Elle permet à certaines entreprises et à certains individus de s'enrichir indûment, et sape de ce fait les fondements des structures étatiques et démocratiques. Dans le secteur pharmaceutique, elle constitue un obstacle au respect des droits humains, à une vie en bonne santé pour toutes et tous, et fragilise l'ensemble de la société.

Selon l'organisation Transparency International, la corruption est l'abus de pouvoir à des fins privées commis par la personne à laquelle ce pouvoir a été confié. Cette définition varie selon les organisations, les secteurs et les contextes régionaux et nationaux. Il n'est pas toujours possible d'entamer des poursuites judiciaires : certaines pratiques illégitimes ne tombent pas sous le coup de la loi, et ne font même pas l'objet d'un débat politique. Le droit pénal suisse ne punit que la corruption active, qui comprend également certaines formes moins flagrantes, comme l'octroi ou l'acceptation d'avantages. D'autres pratiques, souvent complexes, peuvent cependant également constituer un acte de corruption et nécessitent une adaptation du droit. Les sanctions ne sont pour l'heure pas suffisantes : pour lutter efficacement contre la corruption, il est essentiel de mettre en place des mesures de prévention. Public Eye a lancé en 2021 une grande campagne pointant les besoins de réforme du droit suisse pour lutter efficacement contre la corruption et le blanchiment dans le domaine de la finance et dans le secteur fiduciaire.

Le secteur pharmaceutique n'est pas en reste et des adaptations sont aussi nécessaires. Certains types de corruption font déjà l'objet de poursuites et de condam-

nations dans quelques États. Le cas de Novartis, évoqué plus haut, n'est qu'un exemple parmi tant d'autres où des entreprises pharmaceutiques ont été condamnées à payer des amendes de plusieurs millions après avoir soudoyé des professionnel-le-s de la santé pour les pousser à prescrire des traitements inutiles ou coûteux.

## La grande dépendance aux entreprises pharmaceutiques

Dans le secteur pharmaceutique, cependant, certains risques de corruption ne sont pas reconnus, et encore moins réglementés. Les entreprises pharmaceutiques contrôlent l'approvisionnement en traitements médicamenteux, et sont ainsi responsables aussi du respect du droit à la santé. Le fonctionnement actuel du système d'innovation, le droit de la propriété intellectuelle, les monopoles garantis aux entreprises pharmaceutiques et le manque de transparence entraînent une asymétrie de pouvoir, qui permet à ces entreprises d'imposer des prix toujours plus élevés. Les pays à faibles revenus font face à ce problème depuis bien longtemps, mais la crise du Covid-19 l'a malheureusement à nouveau mis en lumière, avec un accès inégal aux diagnostics, aux vaccins et aux traitements. L'augmentation du coût des médicaments

→

## L'étude

Cet article se base sur une étude sur les risques de corruption dans le secteur pharmaceutique, réalisée par Sarah Steingrüber pour Public Eye en 2021. Sarah Steingrüber est une experte de la santé et de la corruption au niveau mondial basée à Berlin. Elle a analysé les interactions entre le secteur pharmaceutique et le système de santé, et a déterminé, sur la base des différents types de corruption reconnus actuellement, quels étaient les risques spécifiques pour l'accès aux médicaments et la protection du droit humain à la santé.

pose cependant un problème également dans les pays riches : en Suisse, ceux-ci représentent presque un quart du coût total de la santé. L'industrie pharmaceutique, pour sa part, est l'une des plus profitables au monde – et les géants pharmaceutiques suisses Roche et Novartis comptent parmi les plus rentables.

Les entreprises pharmaceutiques ne se contentent pas d'exploiter le système actuel : elles s'assurent également de le perpétuer en influençant le pouvoir législatif et les autorités de régulation. En raison de la dépendance face à ce secteur et de réglementations étatiques lacunaires, les risques de corruption sont énormes si l'on songe aux multiples interactions entre cette industrie et la science, les autorités gouvernementales et organismes de régulation, les assurances maladie, les médecins ainsi que les patient-e-s, comme l'indique une étude commandée par Public Eye (voir encadré page 21). La plupart des pratiques évoquées sont parfaitement légales. Leur point commun ? Elles mettent en danger l'accès aux traitements et le respect du droit à la santé pour toutes et tous, partout dans le monde. Il est donc nécessaire de les considérer comme présentant un risque de corruption et de les réglementer en conséquence.



#### INFLUENCE EXERCÉE SUR LES ÉTUDIANT-E-S EN MÉDECINE ET LES PROFESSIONNEL-LE-S DE LA SANTÉ

**Domaine concerné :** très tôt, dès les études de médecine, des interactions régulières existent entre le corps médical et l'industrie pharmaceutique. Les firmes pharmaceutiques lui présentent leurs produits pour inciter à la prescription. Les études cliniques font l'objet de collaborations étroites entre les hôpitaux et l'industrie, qui sponsorise en outre des conférences et des formations continues. Des enquêtes auprès des étudiant-e-s et des médecins montrent que peu ont conscience de l'ampleur de l'influence sur leur comportement et que les interactions peuvent être un inconvénient pour les patient-e-s et avoir des conséquences sur le système de santé.

**Risques de corruption :** les preuves indiquent qu'une augmentation des interactions et des prises d'influence peut mener les médecins à prescrire davantage de produits brevetés ou plus coûteux aux dépens d'alternatives plus efficaces, mieux adaptées ou moins chères. Ces dernières années, l'industrie a été condamnée à des amendes très élevées pour avoir passé des accords explicites ou versé des commissions pour la prescription de produits inutiles ou pour favoriser un produit plutôt qu'un autre – sans justification scientifique solide.



#### INFLUENCE EXERCÉE SUR LES ASSURANCES MALADIE

**Domaine concerné :** il est aujourd'hui de notoriété publique que l'industrie exerce une grande influence sur le personnel médical. Ce que l'on sait moins, c'est que les entreprises pharmaceutiques influencent également la prise en charge de leurs produits par les systèmes d'assurance publique et/ou privée.

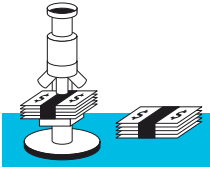
**Risques de corruption :** des cas de corruption sont connus aux États-Unis, où des montants ont été versés à des sociétés d'assurance privées pour ajouter un médicament breveté et coûteux à la liste des médicaments remboursés, en dépit de l'existence d'alternatives plus efficaces ou moins chères. En Suisse, les entreprises pharmaceutiques n'ont généralement pas de lien direct avec les assureurs, mais négocient les prix avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), chargé d'admettre les traitements dans la « liste des spécialités », le registre de l'ensemble des traitements remboursables. La principale préoccupation est ici liée au déséquilibre des pouvoirs entre les autorités et les entreprises pharmaceutiques qui profitent de leur situation de monopole et sont en mesure d'imposer leurs prix.



#### INFLUENCE EXERCÉE SUR LES ASSOCIATIONS DE PATIENT-E-S

**Domaine concerné :** les patient-e-s et leurs proches se battent pour que des études supplémentaires soient conduites au sujet de la prévalence et des causes de leur pathologie, mais aussi pour la mise sur le marché de nouveaux traitements. La création d'une association de patient-e-s permet aux personnes concernées de se faire entendre par le grand public et le monde politique, et d'influencer la recherche, le développement et les autorisations de mise sur le marché. Beaucoup d'associations de patient-e-s obtiennent le soutien financier d'entreprises pharmaceutiques, qui sont même la principale source de financement pour bon nombre d'entre elles.

**Risques de corruption :** on estime que l'industrie finance les associations de patient-e-s à hauteur de 20 à 80 %. Bien souvent, ces montants font l'objet d'une comptabilité opaque. Des études ont permis de montrer que ce type de sponsoring provoquait des conflits d'intérêts et que ces organisations avaient tendance à prendre position pour l'industrie dans le cadre de processus politiques ou dans leurs déclarations publiques.



### INFLUENCE EXERCÉE SUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT (R&D)

**Domaine concerné :** la R&D dans des universités et instituts de recherche financés par l'État est essentielle pour l'innovation médicale. Si une découverte est prometteuse, des start-up sont créées afin de trouver des financeurs et du capital-risque pour continuer les recherches. Ce capital peut lui aussi inclure des quantités importantes d'argent public. Motivées par le potentiel de profits issus de ces développements, les entreprises pharmaceutiques se chargent ensuite principalement de conduire les essais cliniques d'envergure et de déposer les demandes d'autorisation de mise sur le marché. Dans la plupart des pays, dont la Suisse, aucun mécanisme ne permet de reconnaître l'importance de l'investissement public massif au moment de fixer les prix. Les entreprises, grâce aux monopoles obtenus, sont donc très facilement en mesure de privatiser les profits.

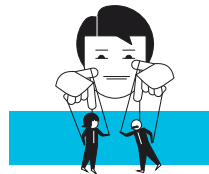
**Risques de corruption :** leur position centrale, leurs infrastructures et leurs possibilités financières permettent aux firmes pharmaceutiques d'orienter la R&D en fonction de leurs perspectives de profits. Elles investissent dans des traitements qui seront prescrits sur le long terme, de préférence destinés aux patient-e-s capables de payer et aux pays les plus riches. Il n'y a que peu de règles de transparence quant à la conduite des essais cliniques et à la publication des résultats complets. L'UE a mis en œuvre depuis cette année une réforme significative pour plus de transparence, mais la Suisse est toujours à la traîne. Les entreprises pharmaceutiques peuvent donc encore activement cacher certaines données pour duper les autorités de régulation quant aux avantages d'un traitement. L'un des cas les plus connus de ce genre de pratique concerne le Tamiflu, un traitement antigrippal de Roche.



### INFLUENCE EXERCÉE SUR LES AUTORITÉS DE RÉGULATION

**Domaine concerné :** les autorités de régulation comme Swissmedic ou l'Agence européenne du médicament évaluent la sécurité et l'efficacité des traitements avant leur mise sur le marché national ou régional. Cependant, le manque de transparence sur les résultats des essais cliniques limite parfois la capacité de ces autorités à analyser les produits avant leur autorisation. Le financement de ces autorités est aussi extrêmement dépendant des entreprises pharmaceutiques.

**Risques de corruption :** beaucoup d'agences du médicament sont financées en majorité par l'industrie pharmaceutique. Swissmedic, par exemple, tire plus de 80 % de ses revenus des frais versés par les entreprises pour l'analyse des dossiers de demande d'autorisation de mise sur le marché et d'un pourcentage sur les ventes : l'agence considère donc ces entreprises comme des clients. Le conflit d'intérêts est évident, du moins si l'on considère que le rôle de l'autorité est de réguler les entreprises plutôt que d'être à leur service. Un risque tout aussi important menaçant l'indépendance de l'autorisation et de la surveillance : le pantouflage (*revolving door* en anglais), à savoir lorsque des fonctionnaires des autorités de régulation sont débauchés par des entreprises ou des cabinets de conseil du secteur privé, ou vice versa, parfois sans délai de carence (voir encadré « Du public au privé, il n'y a qu'un pas »).



### INFLUENCE EXERCÉE SUR LE POUVOIR LÉGISLATIF ET LE GOUVERNEMENT

**Domaine concerné :** en exerçant une influence sur le Parlement et le gouvernement, les firmes pharmaceutiques peuvent modifier les règles et le contexte dans lequel elles évoluent afin de maximiser leurs profits. Cette prise d'influence et l'opacité dont elle fait l'objet ne permettent pas à l'opinion publique de prendre conscience des risques de corruption en général, et font obstacle à une réglementation efficace et bénéfique pour la santé publique.

Si le secteur pharmaceutique est soumis à une réglementation stricte, le droit bénéficie aujourd'hui largement à cette industrie. La justification souvent avancée est que ce secteur est essentiel au développement de produits innovants, aux recettes fiscales ou à l'emploi. On oublie cependant que ces entreprises ne développent pas en premier lieu les traitements les plus utiles à la santé publique, qu'elles bénéficient d'investissements publics considérables et d'allègements fiscaux, et que ces immenses profits ne sont pas nécessairement utilisés pour la création d'emplois.

**Risques de corruption :** le lobbying est un mécanisme répandu qui permet à des groupes d'intérêts d'influencer le processus politique. Public Eye fait aussi du lobbying, mais pour défendre l'intérêt public. L'industrie pharmaceutique dispose cependant de sommes énormes à investir dans ce domaine, qui, conjuguées au manque de transparence, lui permettent d'abuser de sa position et d'exercer une influence disproportionnée sur la gouvernance et la réglementation. Le budget des entreprises suisses en matière de lobbying est vertigineux, avec 18 millions de dollars US en 2021 sur le marché américain, de loin le plus lucratif au monde. Les pots-de-vin



(voir dans l'encadré ci-dessous « La pilule passe mieux avec quelques billets »), la manipulation de l'information ou les promesses d'engagements professionnels lucratifs sont des cas plus manifestes de corruption. Le concept d'emprise des entreprises (ou *corporate capture*) décrit l'influence exercée à long terme sur les processus politiques, les structures et les décisions pour avantager les entreprises aux dépens de l'intérêt général. La création d'un registre obligatoire des lobbyistes, assorti de possibilités de sanctions et d'initiatives substantielles en matière de transparence, pourrait constituer une contre-mesure importante.

### L'autorégulation : une vaste blague

L'autorégulation ne fonctionne pas mieux dans la pharma que dans d'autres secteurs économiques. Les codes de conduite et les déclarations d'intention élaborés par les services de relations publiques des groupes pharmaceu-

tiques leur permettent même de promouvoir une image responsable – le *greenwashing* au sommet de sa forme – et d'atténuer la pression visant à réglementer leurs activités et à réformer l'ensemble du système. La collaboration internationale et le travail de la société civile suisse sont donc irremplaçables : nous plaillons pour un système et une réglementation qui permettront de rétribuer équitablement ceux et celles qui développent des traitements innovants et efficaces, et d'en garantir l'accès aux populations du monde entier. Des modèles et des propositions concrètes existent pour y parvenir : ils font l'objet de débats entre ONG, scientifiques et États membres au sein de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) depuis des années. Leur mise en œuvre est uniquement une question de volonté politique. Les divers risques de corruption et la poursuite de pratiques nuisibles à l'intérêt public par l'industrie pharmaceutique – même si légales, elles ne sont pas pour autant légitimes – montrent que cette volonté n'existe pas encore. ■

## Petits arrangements... deux cas d'école

### LA PILULE PASSE MIEUX AVEC QUELQUES BILLETS

En 2020, Novartis et ses filiales ont conclu plusieurs accords à l'amiable avec les autorités judiciaires et de surveillance aux États-Unis, pour un montant total de presque un milliard de dollars, pour avoir enfreint le Foreign Corrupt Practices Act (FCPA) et le False Claims Act (FCA). Entre 2002 et 2015, Novartis a en effet corrompu des professionnel-le-s de la santé aux États-Unis ainsi que des médecins et des employé-e-s d'hôpitaux publics à l'étranger (en Grèce, en Corée du Sud et au Vietnam). L'entreprise a financé des formations continues, versé des honoraires élevés pour des programmes de conférences, et offert des cadeaux ou des repas en échange d'une augmentation ou d'un maintien du nombre de prescriptions pour ses traitements contre l'hypertension et le diabète. Les médecins qui n'atteignaient pas les objectifs fixés par l'entreprise ne bénéficiaient plus de ce traitement préférentiel. Ces exemples montrent que des formes théoriquement légales de collaboration peuvent être utilisées à mauvais escient pour bénéficier aux entreprises aux dépens des intérêts des patient-e-s.

### DU PUBLIC AU PRIVÉ, IL N'Y A QU'UN PAS...

Les postes dans le privé, aux salaires beaucoup plus élevés, peuvent être attrayants pour les fonctionnaires des autorités de régulation. Pour les entreprises, il est évidemment très avantageux de recruter d'ancien-ne-s collaboratrices et collaborateurs des autorités de surveillance : ces profils connaissent parfaitement les directives, les processus et l'organisation interne des autorités, et sont généralement bien connectés. Lorsque ce risque de corruption, appelé *revolving*

*door* ou pantouflage, ne fait pas l'objet d'une réglementation, les entreprises, capables d'offrir des salaires plus élevés, peuvent ainsi systématiquement s'offrir cet avantage.

En 2018, par exemple, le directeur juridique de Swissmedic a quitté l'agence du médicament après quinze ans de carrière pour travailler pour un cabinet d'avocat-e-s international, où il conseille désormais les entreprises pharmaceutiques au sujet de « questions réglementaires complexes ». Son entrée en fonction a eu lieu un mois après son départ de Swissmedic. Certes, les collaboratrices et collaborateurs doivent informer leur direction de leur intention de changer d'emploi, mais il n'y a pas de mesure ou de délai supplémentaire à respecter avant de prendre leur nouveau poste. Le seul document de référence applicable concerne l'évaluation de possibles conflits d'intérêts.

Un cabinet d'avocat-e-s n'est pas une entreprise pharmaceutique : ce changement de poste n'a donc pas été considéré comme problématique. Ce n'est qu'après l'arrivée de leur nouveau collègue que les avocat-e-s de cette firme ont commencé à conseiller des clients pharmaceutiques basés en Suisse. Le Contrôle fédéral des finances (CDF) a également conclu que son poste chez Swissmedic était particulièrement exposé, et qu'un risque de conflit d'intérêts existait étant donné l'importance des montants financiers impliqués. Le CDF a donc recommandé à Swissmedic d'imposer un délai de carence systématique à ses directeurs et directrices et aux cadres occupant des positions d'influence, mais juge cependant qu'il n'est pas nécessaire d'adapter urgemment le règlement du personnel.

# Non aux brevets sur les brocolis, les melons et la bière

Selon le droit européen de la propriété intellectuelle, les fruits, légumes et céréales issus de l'agriculture conventionnelle ne sont pas brevetables. Les entreprises agricoles déposent malgré tout des brevets sur ce type de produits et parviennent ainsi à exercer un contrôle croissant sur nos denrées alimentaires. Des demandes de brevets similaires ont également été déposées sur certains animaux. Nous demandons à Karin Keller-Sutter, ministre de la Justice, ainsi qu'à ses homologues européens, de mettre un terme à l'octroi illégal de brevets sur les semences, les plantes et les animaux.

## ROMEO REGENASS

C'est un débat vieux de plus de dix ans à l'Office européen des brevets (OEB) : comment appliquer l'interdiction de breveter les plantes et animaux obtenus de manière conventionnelle ? Cette interdiction n'est formulée que de manière vague dans la Convention sur le brevet européen (CBE), selon laquelle des brevets ne sont pas délivrés pour « les procédés essentiellement biologiques d'obtention de végétaux ou d'animaux » (art. 53b, CBE).

Malgré une nouvelle règle d'interprétation de cette interdiction, adoptée en 2017, des brevets sont toujours accordés aujourd'hui, non seulement pour des procédés de génie génétique, mais aussi pour des procédés biologiques qui reposent sur des mutations aléatoires ou issues de méthodes conventionnelles. C'est le cas pour certaines espèces d'orge de brasserie, de melons ou de salade. Ni l'Office européen des brevets, ni les fonctionnaires des États membres, qui se réunissent régulièrement au sein du Conseil d'administration de l'OEB, n'ont pour l'heure eu la volonté de résoudre le problème.

Aujourd'hui, les procédés du « nouveau génie génétique » viennent aggraver la situation : avec des outils tels que le CRISPR-Cas – une méthode de biologie moléculaire permettant de découper une portion spécifique d'ADN et de la modifier –, il pourrait être possible d'imiter les résultats de l'obtention conventionnelle. Dans leurs demandes de brevets, beaucoup d'entreprises brouillent intentionnellement la limite entre le génie génétique et l'obtention conventionnelle. En effet, si les brevets sont accordés, ils peuvent également concerner des plantes (ou des animaux) issus de croisements ou présentant des mutations aléatoires. C'est ainsi que des grandes entreprises multinationales comme Bayer, Corteva (anciennement DowDuPont), BASF et Syngenta exercent toujours plus de contrôle sur l'obtention conventionnelle. Une chose est claire : les plantes et les animaux issus de procédés biologiques ne sont pas des inventions !

### Mettre un terme aux abus liés au droit de la propriété intellectuelle

Pour que les interdictions existantes ne deviennent pas inopérantes, il est aujourd'hui impératif de mettre en place des réglementations légalement contraignantes

permettant de limiter la portée des brevets. Ceux qui concernent des procédés reposant sur des croisements, une sélection ou des mutations aléatoires doivent être interdits au même titre que l'expansion des dépôts de brevets de génie génétique sur des plantes et des animaux cultivés de manière conventionnelle.

Dans le cadre d'une pétition internationale du réseau « Pas de brevet sur les semences », Public Eye demande à la Suisse et à tous les gouvernements des États signataires d'assumer enfin leurs responsabilités et d'organiser dans l'année une conférence internationale des ministres compétent-e-s. Selon la Convention sur le brevet européen, une conférence de ce type doit être organisée tous les cinq ans au moins, pour examiner les questions relatives au système des brevets. Après des années d'incertitudes, une décision politique doit aujourd'hui être prise au plus haut niveau. Seule une initiative politique des États membres permettra d'imposer l'interdiction des brevets sur les plantes obtenues de manière conventionnelle. La pétition est soutenue par plus de 50 organisations de 14 pays européens, et bénéficie en Suisse de l'appui de biorespect, ProSpecieRara, Public Eye et Swissaid. ■



Plus d'informations sur la pétition :  
[publiceye.ch/semences](https://publiceye.ch/semences)



Au cœur d'innombrables scandales : le siège du Credit Suisse à Zurich.

© Mark Henley/Panos

## Suisse Secrets : la valse de Credit Suisse et du reste de la place financière

Au moment où se déroulait le procès pour blanchiment d'argent de Credit Suisse, en février dernier, la publication des « Suisse Secrets » n'a même pas ébranlé la stratégie de la deuxième banque du pays. Nier l'évidence jusqu'à ce que le temps soit venu de revendiquer la prescription. En coulisses, le lobby bancaire s'agite, scandale après scandale, pour limiter le droit d'informer. Après les révélations, il est temps d'agir.

DAVID MÜHLEMANN ET ADRIÀ BUDRY CARBÓ

Au premier temps de la valse, les « Suisse Secrets » révèlent près d'un siècle de scandales chez Credit Suisse. Au deuxième temps, cette énième fuite de données offre aux banques suisses l'opportunité de battre la mesure : exprimer leur émoi, nier l'évidence, blâmer la concurrence internationale et verser dans les beaux discours. Les affaires empilées dans les tiroirs de la deuxième plus grande banque suisse, réfutées pendant des années, deviennent soudain des « héritages du passé », un cliché rendu prétendument poussiéreux par des années vertueuses.

Au troisième temps de la valse, le lobby bancaire s'agite déjà pour décrédibiliser le consortium de journalistes d'investigation – 47 médias internationaux, dont *The Guardian*, *Le Monde*, *Süddeutsche Zeitung*, réunis autour de l'Organized Crime and Corruption Reporting

Project (OCCRP). Qu'importe le prestige des titres, les allégations sourcées ou le caractère multirécidiviste des banques à croix blanche : c'est le babillage des « hommes » de la place financière et le débat sur les entraves à la liberté d'informer qui s'impose dans les fora. Il en va ainsi scandale après scandale.

Transmis à la *Süddeutsche Zeitung* par une source anonyme, les « Suisse Secrets », publiés à partir du 20 février 2022, contiennent des données sur plus de 18 000 comptes chez Credit Suisse liés à 30 000 client-e-s et entités légales couvrant 120 juridictions. Certaines de ces relations bancaires remontent aux années 1970, d'autres vont jusqu'aux années 2010. À leur pic, soit avant la vague de fermetures de comptes coïncidant avec l'introduction de nouvelles réglementations en 2014,



ces avoirs s'élevaient à plus de 100 milliards de dollars. Dans le portefeuille de client-e-s notables, mentionnons :

- Des personnes exposées politiquement (PEP, dans le jargon), comme le roi Abdallah II de Jordanie et l'ancien président algérien Abdelaziz Bouteflika.
- De hauts fonctionnaires dont on peine à comprendre l'origine de la fortune. Ainsi, vous y trouverez le vice-ministre vénézuélien de l'Énergie sous Hugo Chávez, avec une fortune helvète de 9,5 millions de francs, ou les comptes Credit Suisse du magnat des sociétés étatiques kazakhes (également gendre de l'ancien président Noursoultan Nazarbaïev) qui ont culminé à près de 844 millions de francs.
- Une quarantaine de comptes destinés à des hauts gradés des services de renseignement du monde entier. Comme ceux de la famille du maître espion de Hosni Moubarak, qui avait permis à l'ancien chef d'État égyptien de se maintenir au pouvoir jusqu'au Printemps arabe grâce à sa police secrète. À sa mort en 2012, l'un des comptes (affichant jusqu'à 63,8 millions de francs) était toujours ouvert.
- Sans oublier un clan mafieux bulgare, qui vaut aujourd'hui un procès à Credit Suisse et à l'une de ses conseillères auprès du Tribunal pénal fédéral de Bellinzone.

#### **Cette histoire bancaire qui fait écho**

Si les cas de blanchiment d'argent ne sont dévoilés que des années plus tard, lorsque le mal est fait, c'est également dû au fait que les banques – en dépit de leur devoir de diligence – ne vérifient pas assez les relations d'affaires en cours. Mark Branson, l'ancien chef de la Finma, constatait il y a cinq ans que les banques se contentaient trop souvent de communiquer des soupçons de blanchiment d'argent après la publication d'enquêtes provenant de médias ou d'organisations non gouvernementales (ONG), au lieu de mener en permanence leurs propres investigations.

Un regard sur le passé bancaire révèle des parallèles étonnants. À la fin des années 1970, la Schweizerische Kreditanstalt (SKA, aujourd'hui Credit Suisse) a été la cible de critiques. Après plusieurs affaires concernant des fonds italiens dissimulés en Suisse, connues sous le nom de scandale de Chiasso, les banques ont tenté de s'autoréguler. L'Association suisse des banquiers publie alors, en collaboration avec la Banque nationale suisse, la première version de la Convention relative à l'obligation de diligence des banques (CDB). Les banques s'engageaient notamment à procéder à une identification sérieuse des clients (*know your customer*, KYC) ainsi qu'à identifier les ayants droit économiques et les personnes derrière les sociétés de

domicile. Nous le savons déjà : cela n'a pas empêché les établissements de la place financière suisse de continuer à nouer des relations d'affaires avec une clientèle douteuse. Au pire, les scandales étaient minimisés car prétendument liés à la maladresse d'employé-e-s indelicat-e-s qui n'auraient pas respecté les directives de lutte anti-blanchiment, pourtant à la pointe mondiale. Il a fallu au moins trois autres scandales pour que le monde politique comprenne qu'une loi pour lutter contre le blanchiment d'argent était nécessaire.

D'abord en 1986, lorsque le dictateur philippin déchu Ferdinand Marcos – qui apparaît avec sa femme dans les données des « Suisse Secrets » – a tenté de retirer sa fortune de plusieurs millions, notamment auprès de Credit Suisse. Le Conseil fédéral a dû recourir au droit d'urgence pour éviter d'écorner un peu plus la réputation de la Suisse. Dix-sept ans plus tard, notre pays a restitué 684 millions de dollars aux Philippines. En parallèle, c'est-à-dire entre 1985 et 1988, les affaires connues sous le nom de Pizza Connection et de Liban Connection ont été révélées. Ces scandales de blanchiment d'argent issu du trafic de drogue de la mafia italienne ont même coûté son poste à la première conseillère fédérale et ministre de la Justice de l'époque, Elisabeth Kopp. La Suisse devient alors momentanément un paria sur la scène internationale. Des autorités étrangères de surveillance financière (dont celles des États-Unis et d'Australie) la mettent sur leur liste noire des centres offshore sous-réglementés.

#### **La régulation et le modèle d'affaires**

Dans cette valse à mille temps, le Parlement finit par adopter une disposition pénale sur le blanchiment d'argent dans une précipitation que les politiques suisses n'affichent habituellement que lorsqu'il s'agit de réduire les impôts des entreprises. La loi sur le blanchiment d'argent entre en vigueur peu avant le début du nouveau millénaire. La Suisse reprend ainsi une partie des recommandations du Groupe d'action financière (GAFI), une organisation internationale qui définit les normes minimales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et qui surveille leur mise en œuvre par ses États membres. (Pour en savoir plus sur les développements actuels en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, voir notre article à la page 30.)

Il faudra attendre trente ans et les révélations des « Suisse Secrets » pour que les principaux groupes politiques du Parlement européen demandent l'inscription de la Suisse sur la liste des pays à haut risque en matière de blanchiment d'argent.

La place financière suisse y voit, elle, une attaque d'une place concurrente sous couverture. Dans sa réponse au consortium, Credit Suisse évoque des « informations partielles et sélectives sorties de leur contexte » donnant lieu à des « interprétations tendancieuses ». Avant d'assé-

ner : « Ces allégations médiatiques semblent être un effort concerté pour discréditer la banque et la place financière suisses. » Au lendemain de la fuite de données, le directeur de Genève Place Financière, Edouard Cuendet, affirme même au 19 h 30 de la RTS qu'il « n'y a jamais eu de New York Leaks, de London Leaks ou de Luxembourg Leaks ». Peu importe que des fuites de données aient successivement porté le nom de places financières exotiques – Panama Papers, Bahamas Leaks... Luxleaks – ou même celui du bureau anti-blanchiment états-unien (FinCEN Files).

Dans la salle d'audience du Tribunal fédéral pénal de Bellinzone, le Ministère public de la Confédération (MPC) s'échine aussi, ce 23 février 2022, à démontrer les nombreuses défaillances de la lutte anti-blanchiment chez Credit Suisse, avec un service *compliance* insuffisamment doté en personnel, une évaluation du risque inadéquate pour une banque de cette taille et des contrôles qui n'ont pas fonctionné.

« Tous les niveaux de la banque ont failli », assène la procureure. Preuve d'une culture du risque inadaptée au sein de la seconde banque de Suisse, sa conseillère à la clientèle a admis en audition ne pas avoir appelé le service de mise en conformité par peur « de compromettre [tre] sérieusement [sa] carrière et l'obtention des bonus ».

Après avoir condamné « l'acharnement du MPC », même l'avocate de Credit Suisse reconnaît l'existence d'une certaine spécificité bancaire helvétique : « À l'époque, le fait d'accepter des client-e-s non imposé-e-s faisait partie du modèle d'affaires traditionnel du *private banking*. C'était une situation connue du monde politique et dont il s'agit de prendre compte [dans l'évaluation des faits reprochés à Credit Suisse, n. d. l. r.] ».

### Les « hommes » du secteur bancaire

Jusqu'il y a dix ans, les critiques visaient surtout les banques qui acceptaient des avoirs étrangers d'origine illégale, qu'ils soient issus de la corruption, du blanchiment d'argent ou de l'évasion fiscale. Aujourd'hui, c'est le monde politique qui se retrouve sur le devant de la scène. Échaudé par les commentaires de l'ancienne chancelière allemande Angela Merkel, qui s'était déclarée en 2010 prête à acheter les données bancaires de ses mauvais contribuables, le PLR s'est senti le devoir de renforcer le secret bancaire via une initiative parlementaire plutôt que d'imposer des règles pour contraindre l'industrie bancaire à n'accepter que de l'argent propre. Par 126 voix contre 58, le Parlement a décidé en décembre 2014 de soumettre à des peines plus lourdes non seulement les collaborateurs



et collaboratrices des banques divulguant des données de comptes, mais aussi les « tiers » qui « révèlent à d'autres » des données de client-e-s. Les mots du député Andrea Caroni (PLR/AR), aujourd'hui conseiller aux États, sont presque devenus célèbres : « Il n'appartient pas aux journalistes de divulguer dans les médias des données secrètes, intimes et personnelles qui ont été volées et de violer les droits de la personnalité des personnes concernées ; cela ne fait tout simplement pas partie de leur travail. »

La nouvelle disposition n'a encore jamais été utilisée contre des journalistes. Elle n'est entrée en vigueur que quelques mois après la publication des Swissleaks, en février 2015. Cette fuite de données provenant de la filiale genevoise de HSBC avait révélé l'existence d'un système international de fraude fiscale et de blanchiment d'argent mis en place par la banque britannique. Quel média suisse osera désormais braver l'article 47 de la loi sur les banques en dévoilant des données bancaires volées et risquer de voir l'un ou l'une de ses journalistes condamné-e à trois ans de prison ?

Pour les journalistes, ce paragraphe a quelque chose d'anachronique et d'absurde dans un pays qui se croyait à la pointe de la démocratie. Mal conçu, sans nuance, il ne prévoit même pas la pesée des intérêts si chère aux journalistes – soit la possibilité d'évaluer s'il existe un intérêt public prépondérant à dévoiler une activité illégale ou contraire à la morale. Pour Oliver Zihlmann, responsable de la cellule enquête du groupe Tamedia, qui a décidé de ne pas participer à l'enquête « Suisse Secrets », l'article 47 « n'est pas qu'une interdiction de publication, c'est une interdiction d'enquêter ». Symboliquement, enfin, parce que cette restriction de la liberté d'informer figure dans la loi sur les banques et les caisses d'épargne. Elle n'est qu'un nouvel alinéa du secret bancaire qui interdit aux employé-e-s du secteur de divulguer des informations internes.

Malmenée par des conditions de marché défavorables, menacée par la justice, la presse suisse est désormais priée de se désintéresser de la clientèle de sa place financière. À moins d'être prête à prendre des risques considérables, elle devra suivre les prochaines fuites de données à travers les médias internationaux.

### Après les leaks, c'est déjà avant les leaks

Au dernier temps de la valse, que reste-t-il des révélations des « Suisse Secrets » ? Le lobby bancaire est parvenu à imposer son contre-narratif : le véritable scandale, c'est

le vol de données des client-e-s des banques. Il a réussi à étouffer le débat sur les réformes urgentes et nécessaires du secteur financier.

Au lendemain de l'annonce de la mise en place de sanctions suisses contre la Russie, le *Financial Times* révélait que Credit Suisse avait prié ses investisseurs de détruire les documents relatifs à des prêts très particuliers sécurisés sur les yachts et jets privés de certains oligarques russes, visés par un train de sanctions ultérieur. Mode panique activé. Car malgré les réformes de la réglementation des marchés financiers, de graves lacunes subsistent encore pour empêcher le blanchiment d'argent et d'autres activités criminelles.

Le gendarme financier, la Finma, doit être renforcé afin d'être réellement en mesure de faire appliquer les lois. Sa présidente, Marlene Amstad, s'est elle-même dite « ouverte à de nouveaux instruments efficaces », comme la possibilité d'infliger des amendes administratives contre les banquiers fautifs.

Il est donc d'autant plus navrant que le Conseil fédéral ait refusé, une semaine avant la publication des « Suisse Secrets », un postulat demandant que la Finma puisse aussi imposer des amendes administratives aux établissements financiers. Les politiques suisses ont suffisamment valsé avec les promesses de la place financière. ■

## Nos revendications

Pour renforcer le dispositif de défense contre le blanchiment d'argent et garantir enfin la protection des lanceurs et lanceuses d'alerte, les mesures suivantes sont nécessaires :

- Renforcement de la Finma et extension de sa compétence en matière d'amendes.
- Renforcement des amendes minimales et des sanctions pénales contre les sociétés – jusqu'à présent, seules neuf condamnations ont été prononcées, avec des amendes très faibles.
- Introduction d'un registre central et public des ayants droit économiques des sociétés.
- Extension de la loi sur le blanchiment d'argent aux activités de conseil lors de la création et de la gestion de sociétés – y compris l'introduction d'obligations de diligence.
- Suppression de l'article 47 de la loi sur les banques.
- Extension de la protection des lanceurs et lanceuses d'alerte.
- Amélioration de la transparence dans le domaine du lobbying politique, tant au sein de l'administration fédérale que du Parlement.

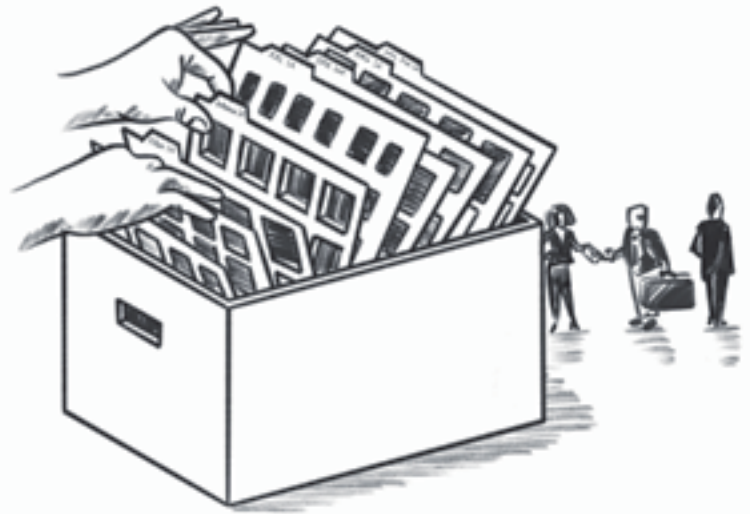
← Après le scandale de Chiasso, les banques suisses ont tenté de s'autoréguler. Cela n'a pas empêché les établissements de la place financière suisse de continuer à nouer des relations d'affaires avec une clientèle douteuse. Ici la succursale de la Schweizerische Kreditanstalt à Chiasso en 1979.



# Les sociétés boîte aux lettres : bientôt une relique du passé ?

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité financière internationale, le Groupe d'action financière (GAFI) a décidé de la création d'un registre central des bénéficiaires économiques réels des sociétés lors de sa session plénière du mois de mars. La pression s'accroît sur la Suisse, qui doit durcir son dispositif anti-blanchiment d'argent.

DAVID MÜHLEMANN



Des années durant, le Conseil fédéral s'est refusé à mettre en place un registre des ayants droit économiques des sociétés... Il devra pourtant, une fois de plus, céder à la pression internationale. Le Groupe d'action financière (GAFI) chargé de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, dont la Suisse est cofondatrice, a décidé lors de sa session plénière de mars d'augmenter les normes de transparence imposées aux entreprises et sociétés boîte aux lettres.

Le GAFI a formulé un total de 40 recommandations pour relever le standard minimum de lutte contre le blanchiment d'argent, dont une révision de la recommandation 24. La nouvelle règle concerne la transparence des entreprises et autres entités légales et impose à tous les États membres la création d'un registre des propriétaires réels, même des montages d'entreprises les plus opaques. Quelques États membres, dont la Suisse, sont toutefois parvenus à imposer la possibilité de recourir à des « mécanismes alternatifs ». Personne ne sait encore, lors de la rédaction du magazine, de quelle manière ces derniers pourraient satisfaire aux nouvelles exigences du GAFI ; mais ces « alternatives » ne pourront être jugées conformes que si elles garantissent aux autorités responsables de la lutte contre le blanchiment d'argent un accès rapide aux informations nécessaires.

## Le modèle à suivre : les registres publics

La création d'un registre central est un premier pas vers plus de transparence sur les liens de propriété réels, y compris des sociétés boîte aux lettres. Public Eye regrette toutefois que la nouvelle norme du GAFI n'exige

pas la création d'un registre public, qui permettrait aussi une meilleure coopération internationale dans la lutte contre le blanchiment d'argent – un crime qui, souvent, ne s'arrête pas aux frontières nationales. Un registre public permettrait aux journalistes et ONG engagés dans la lutte contre la corruption d'accéder plus facilement à des informations précieuses sur les propriétaires réels de ces structures juridiques. La société civile et les journalistes pourraient ainsi vérifier les informations fournies par les entreprises, mettre au jour des conflits d'intérêts et d'éventuelles infractions, et participer ainsi à la transparence des données.

## L'UE a une longueur d'avance sur la Suisse

L'UE a décidé dès 2018 d'imposer à ses États membres la création d'un registre public des ayants droit économiques. Pour l'UE, « la confiance des investisseurs et du grand public dans les marchés financiers dépend dans une large mesure de l'existence d'un régime précis de divulgation qui assure la transparence en ce qui concerne les bénéficiaires effectifs et les structures de contrôle des sociétés et autres entités juridiques ainsi que de certains types de fiducies/trusts et de constructions juridiques similaires ». Ses États membres doivent donc permettre au grand public un accès aux données concernant les ayants droit économiques « de manière que les tiers puissent identifier, dans l'ensemble de l'Union, qui sont les bénéficiaires effectifs des sociétés et autres entités juridiques, ainsi que de certains types de fiducies/trusts et de constructions juridiques similaires ». Certes, quelques États membres n'ont pas encore créé ces registres et ne

sont donc pas encore en conformité (la Finlande, la Grèce, l'Italie, la Lituanie, la Roumanie, l'Espagne, la République tchèque, la Hongrie et Chypre). La Suisse reste cependant une oasis réglementaire au cœur de l'Europe. Les flux financiers, notamment illégaux, choisissent toujours le chemin le plus facile et sont généralement acheminés vers les États dont la réglementation est la plus laxiste.

#### **Une méthode efficace d'application des sanctions**

Un registre des ayants droit économiques aurait rendu de bons services aux autorités suisses dans le cadre des sanctions récemment prises suite à la guerre en Ukraine et visant des banques russes ou des oligarques ayant une relation privilégiée avec le Kremlin. Il n'est pas certain que ces sanctions financières à l'encontre de riches citoyens russes puissent être autre chose qu'un simple symbole politique. Les structures offshore par le biais desquelles ces personnes gèrent leur argent sont internationales et si complexes que les autorités ont souvent bien du mal à déterminer qui est réellement propriétaire de certains actifs.

---

**Un registre public permettrait aux journalistes et ONG engagés dans la lutte contre la corruption d'accéder plus facilement à des informations précieuses sur les propriétaires réels de ces structures juridiques.**

---

Nous savons depuis bien longtemps que les sanctions peuvent être contournées par le biais de sociétés boîte aux lettres et d'autres montages opaques. Ainsi, en 2014, après l'annexion de la Crimée, les frères Arkadi et Boris Rotenberg, proches de Poutine, avaient utilisé leurs réseaux d'entreprises pour siphonner plus de 120 millions de dollars vers la Russie, selon un rapport du sous-comité permanent des enquêtes du Sénat des États-Unis, publié en 2020.

#### **Le Gouvernement suisse doit corriger le tir**

Six ans après la publication des Panama Papers, la Suisse n'a toujours pas de registre des ayants droit économiques. Certes, les textes de loi ont été adaptés, et chaque S. A. ou S. a. r. l. doit aujourd'hui avoir un registre où sont listés tous les bénéficiaires économiques détenant une part d'au moins 25 % de l'entreprise. Il est cependant évident que ces registres privés ne suffisent pas à satisfaire aux nouvelles exigences du GAFI.

Après la publication des Pandora Papers, Baptiste Hurni, député PS au Conseil national, avait appelé le Gouvernement suisse à créer un registre public des ayants droit économiques des sociétés et trusts. L'avis du

Conseil fédéral est clair : il ne souhaite ni s'exprimer, ni se limiter à une solution donnée tant qu'une analyse globale de la situation n'aura pas été effectuée. Les travaux préliminaires à l'analyse d'un durcissement du dispositif légal sur la transparence et les ayants droit économiques des personnes juridiques ont déjà commencé sous l'égide du Département des finances. L'administration fédérale étudie maintenant, et jusqu'au milieu de l'année 2022, les différentes options et informera le Parlement des travaux à suivre.

#### **Une solution déjà en débat**

La divulgation des ayants droit économiques des sociétés est l'une des mesures les plus efficaces pour lutter contre la criminalité économique. Pourtant, le Conseil fédéral a toujours choisi l'inaction. Pour ne pas revivre la débâcle du secret bancaire, la Suisse doit tirer rapidement les leçons des récents scandales, comme les Pandora Papers, et combler les lacunes juridiques qui facilitent l'évasion fiscale et la corruption sur la place financière suisse. Public Eye demande au ministre des Finances Ueli Maurer de soumettre sans tarder des amendements législatifs au Parlement. Pour que la Suisse ne reste pas une oasis réglementaire au cœur de l'Europe, les autorités helvétiques doivent s'aligner sur les normes de l'UE et introduire au plus vite un registre public des bénéficiaires économiques réels des sociétés. Il est par ailleurs impératif de soumettre les conseillers et conseillères des sociétés boîte aux lettres aux obligations de diligence raisonnable prévues par la loi sur le blanchiment d'argent (LBA). ■

# L'accord avec le Mercosur face à des vents contraires

Guy Parmelin, ministre de l'Économie, a dégainé très tôt l'argument fatal de la protection des emplois : le débat sur l'accord commercial avec les pays du Mercosur s'annonçait donc houleux... On est aujourd'hui en droit de se demander s'il sera signé un jour. Si elle souhaite le concrétiser malgré tout, la Suisse devra améliorer radicalement son contenu.

THOMAS BRAUNSCHWEIG

À peine le Département de l'économie avait-il annoncé l'aboutissement « en substance » des négociations sur l'accord de libre-échange entre l'Association européenne de libre-échange (AELE ou EFTA, dans sa version officielle en anglais) et les États du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) que le conseiller fédéral Guy Parmelin lançait déjà un premier avertissement dans *Le Temps*. Sans cet accord, nos entreprises seraient « fortement discriminées », ce qui aboutirait à une perte d'emplois ; l'UE ayant pour sa part déjà conclu un accord avec ces pays d'Amérique latine.

Depuis, deux ans et demi se sont écoulés ; mais au sujet de l'accord entre l'AELE et le Mercosur, c'est le silence radio, même si sa ratification était prévue pour 2021 « au plus tard ». Que s'est-il passé ?

## Des retards des deux côtés

Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO), chargé des négociations, invoque toute une série de justifications pour ce chamboulement du calendrier. La pandémie, d'abord, a compliqué et ralenti l'ensemble du processus. Au moment de finaliser le texte, il s'est aussi avéré sur le plan juridique que certains passages étaient interprétés différemment par les deux blocs, et devaient donc faire l'objet de nouvelles négociations. Du côté du Mercosur, le processus est également ralenti par les négociations de l'accord avec l'UE, considérées comme prioritaires. Enfin, le changement de gouvernement en Argentine aurait lui aussi entraîné des retards supplémentaires.

Le nouveau gouvernement de gauche porte en effet un regard très critique sur les accords de libre-échange – même si le ministre argentin des Affaires étrangères a garanti que la décision de ne pas conclure de nouveaux accords commerciaux ne remettait pas en question les traités déjà négociés.

L'une des raisons principales de ce retard, bien qu'elle ne soit jamais évoquée, est en réalité que la France et l'Irlande sont opposées à l'accord européen, en raison d'inquiétudes liées à la déforestation en Amazonie. La Commission européenne a donc tenté de nouvelles négociations afin d'obtenir des États du Mercosur des garanties supplémentaires pour la protection des forêts

primaires. L'accord doit aussi faire face à la résistance du nouveau gouvernement allemand : l'accord de coalition indique que ce dernier ne pourra défendre la ratification du traité avec les pays du Mercosur que « si des dispositions légalement contraignantes, vérifiables et crédibles en matière de protection du droit de l'environnement, des droits sociaux et des droits humains, et si des accords complémentaires applicables dans la pratique relatifs à la protection et à la préservation des zones boisées existantes ont préalablement été prises ».

Ces évolutions sont évidemment extrêmement importantes pour l'AELE. Le SECO a lui aussi annoncé des discussions avec les États du Mercosur à ce sujet, qui n'en sont pour l'instant qu'à leurs débuts.

## Dépassé par son époque

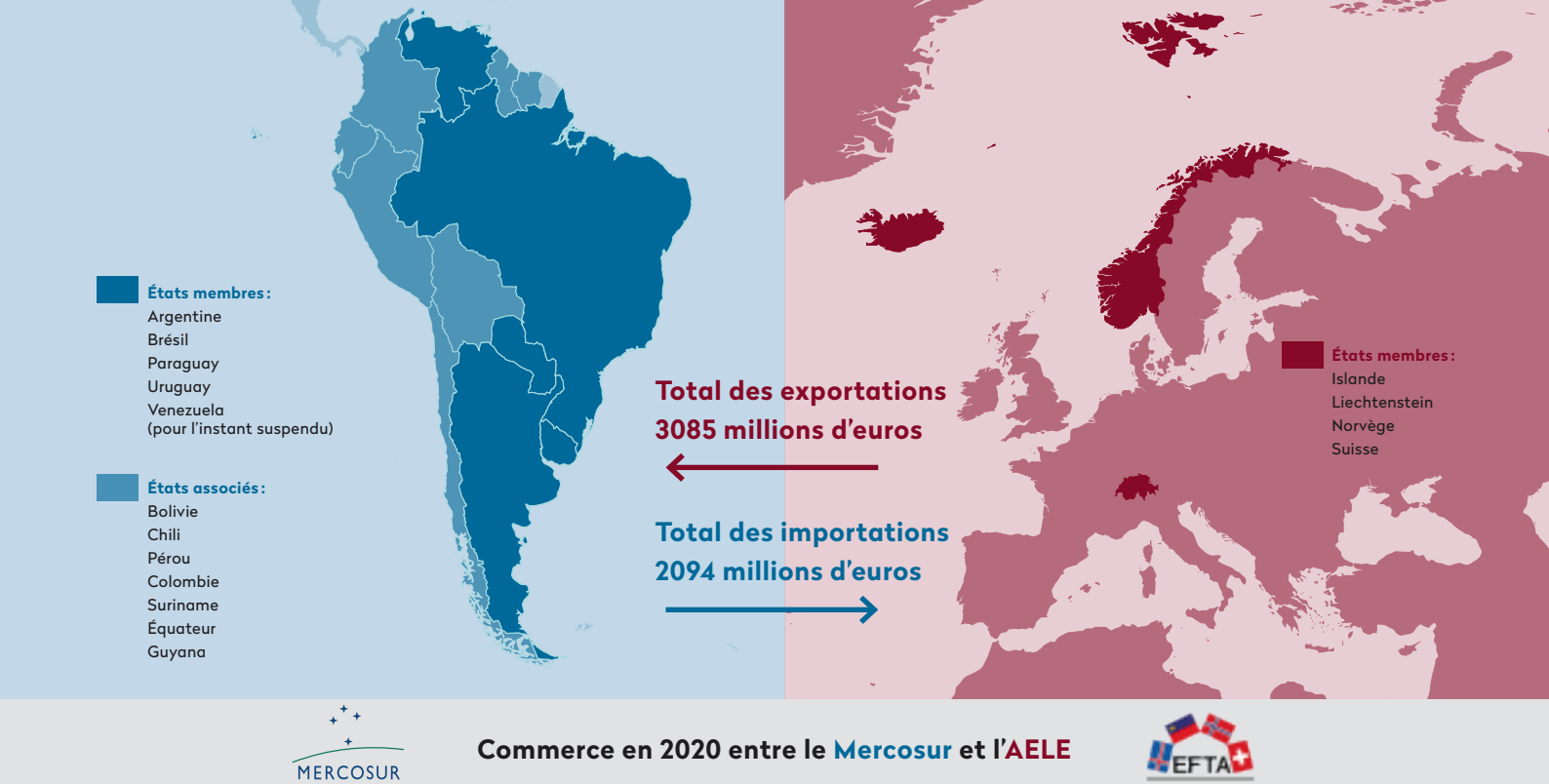
Deux ans et demi après la fin des négociations, nous attendons donc toujours la publication du texte de l'accord. Un tel manque de transparence est totalement dépassé, et fait mentir le Conseil fédéral, qui promet dans sa stratégie de politique économique extérieure que « la Suisse instaure une politique économique extérieure transparente et assure la représentation des intérêts économiques et sociaux des milieux intéressés. La Confédération informe systématiquement des nouveaux accords et réglementations. »

Par ailleurs, la société civile en Suisse et dans les États du Mercosur n'a été consultée ni avant, ni pendant le processus de négociation – contrairement aux milieux économiques. Une fois de plus, les appels de Public Eye et d'autres organisations de la société civile pour obtenir des études préalables d'impact sur le développement durable ont été ignorés. Une analyse des conséquences de l'accord constituerait pourtant une base solide pour les négociations et permettrait d'assurer un accord de libre-échange respectueux des droits humains et des principes du développement durable.

## Des critiques fondamentales

Une analyse détaillée du texte est pour l'heure impossible, étant donné qu'il est gardé secret. Les rares informations obtenues laissent cependant craindre que l'accord de libre-échange avec les États du Mercosur ne soit un





grand pas dans la mauvaise direction. Une inquiétude encore renforcée par l'absence de contrepartie environnementale en échange de concessions tarifaires accordées sur les droits de douane. Un système de ce type avait pourtant été mis en place par la Suisse dans son accord avec l'Indonésie, du moins pour l'huile de palme. Dans le cas du Mercosur, la Confédération a totalement renoncé à ce mécanisme innovant – un retour en arrière regrettable.

Une autre déception est le manque évident de protection accordée aux communautés autochtones, dans un contexte de recul des droits de ces populations dans la réglementation brésilienne. Pour éviter une aggravation supplémentaire de la situation des droits humains en conséquence de cet accord de libre-échange, des dispositions efficaces, mesurables et applicables devront être prises. Le chapitre sur le développement durable ne fait pour l'heure que « se référer » aux instruments les plus importants en matière de droits humains. Par ailleurs, selon le SECO, bien que ce chapitre soit soumis au même mécanisme légal pour le règlement des différends que le reste du texte, il est exclu de la procédure d'arbitrage. Tout cela est absolument insuffisant.

Dans les États du Mercosur, les organisations de la société civile dénoncent particulièrement l'absence d'orientation en matière de politique de développement, et le « caractère néocolonialiste » de l'accord. En effet, il est à craindre que l'élimination d'un bon nombre des droits de douane sur les produits industriels venus de l'AELE affaiblissent les industries nationales des États du Mercosur, ce qui cimenterait encore leur rôle de fournisseurs de matières premières. Public Eye s'alarme depuis longtemps déjà des conséquences d'une élimination inconsidérée des droits de douane pour les produits transformés, qui privent les pays de recettes publiques pourtant urgemment nécessaires.

### Menaces de référendum

Au vu des rares informations disponibles, les organisations de la société civile et d'autres milieux sont aujourd'hui extrêmement sceptiques au sujet de l'accord AELE-Mercosur. Ces acteurs craignent que son orientation générale ne soit contraire aux objectifs climatiques et de développement durable et n'aggrave encore une situation déjà précaire en matière de droits humains. Le Conseil fédéral semble totalement dépassé et refuse à l'évidence d'opérer un changement de paradigme pourtant impératif dans sa politique commerciale.

Le traité avec l'Indonésie a failli échouer pour les mêmes raisons. Si la Suisse ne parvient pas à améliorer radicalement l'accord avec les États du Mercosur, il sera difficile d'obtenir sa ratification par le Parlement, sans parler de convaincre l'électorat. Le PS et les Verts ont d'ailleurs déjà annoncé qu'ils s'opposeraient à ce texte au Parlement. S'ils réussissent, un référendum ne sera pas nécessaire. Dans le cas contraire, les Verts ont annoncé leur intention de demander la tenue d'un référendum si l'accord ne prévoit pas de « dispositions relatives à la protection du climat, de l'environnement et des droits humains ». Le PS évoque lui aussi l'idée d'un référendum « si aucune garantie n'est donnée quant à une protection efficace de la forêt tropicale et des travailleurs et travailleuses sur place ».

Les organisations de la société civile n'ont pas encore décidé de manière définitive si elles allaient lancer ou soutenir un référendum. Public Eye veut également attendre la publication du texte de l'accord avant de prendre une décision, mais les informations partielles recueillies jusqu'à présent laissent à penser que nos revendications en matière de politique commerciale n'ont absolument pas été prises en compte. Si cette hypothèse se confirme après analyse du texte définitif, nous apporterons un soutien plein et entier à la tenue d'un référendum. ■



L'animateur Damian Veiga et notre enquêteur Adrià Budry Carbó dans les locaux d'enregistrement du podcast.

## Découvrez « Mon œil! », le podcast engagé de Public Eye

Exploitation dans l'industrie textile, corruption dans le secteur des matières premières, ventes de pesticides ultratoxiques: notre nouveau podcast « Mon œil! » décrypte le rôle de la Suisse et de ses multinationales dans ces injustices, au-delà des beaux discours.

### GÉRALDINE VIRET

« Silence, on tourne! » Un clap de notre caméraman vient marquer la concrétisation d'un projet qui germe depuis plusieurs mois au sein de Public Eye: réaliser un podcast dédié à des thématiques chères à notre organisation. Il faut dire que ce format est devenu depuis plusieurs années un média au succès grandissant.

Avec ce podcast, baptisé « Mon œil! », nous voulons permettre à nos membres, mais aussi à celles et ceux qui ne connaissent pas encore Public Eye, d'en apprendre davantage sur nos enquêtes et de découvrir les visages derrière notre organisation. Des expert.e.s de différents horizons viendront également apporter un autre regard.

### Épisode 01

#### **Covid-19: Big Pharma ou le profit à tout prix**

Dans ce premier épisode, notre expert en politique de santé, Patrick Durisch, vous parle des inégalités criantes dans l'accès aux vaccins et traitements contre le Covid-19.

### Épisode 02

#### **Shein: le géant de la Fast Fashion sous stéroïdes**

Cet épisode vous emmène dans les coulisses du nouveau roi de la mode en ligne qui rend les jeunes accros. Géraldine Viret, porte-parole de Public Eye, dénonce le diktat de la surconsommation.

### Épisode 03

#### **Oranges, soja, café: les territoires suisses d'outre-mer**

Découvrez avec Adrià Budry Carbó, enquêteur chez Public Eye, la réalité dans les plantations contrôlées par les négoc-

iants suisses. Au Brésil, il est parti à la rencontre des cueilleurs et cueilleuses d'oranges.

### Épisode 04

#### **À la poursuite des oligarques russes**

La Suisse est depuis longtemps une base arrière pour ces milliardaires proches du Kremlin. Agathe Duparc, enquêtrice et spécialiste de la Russie nous dit qui ils sont et pourquoi ils aiment tant notre pays ?

Ces entretiens bimensuels sont également disponibles en vidéo sur notre chaîne YouTube « Mon œil! Le podcast engagé de Public Eye » ainsi que sur différentes plateformes, dont Spotify, Apple Podcasts et Google Podcasts.

**Abonnez-vous, partagez et faites-nous part de vos commentaires!**



Retrouvez notre podcast ici:  
[publiceye.ch/podcast](https://publiceye.ch/podcast)



## Respecter les droits humains ou soigner son image ?

De nombreux pays envisagent actuellement d'imposer des obligations juridiquement contraignantes de diligence raisonnable en matière de droits humains (HRDD). De telles législations sont nécessaires pour garantir que les entreprises respectent les droits humains et que les victimes de leurs abus aient accès à des voies de recours juridiques. Les organes législatifs doivent transcrire en lois les normes de diligence raisonnable en matière de droits humains prévues dans les principes directeurs des Nations unies et de l'OCDE.

S'ils ne trouvent pas le bon équilibre entre la flexibilité pratique et la rigueur normative, alors le risque est grand que, dans le meilleur des cas, les lois de HRDD soient simplement inutiles et n'aient aucun impact positif pour la population. Dans le pire des cas, elles peuvent même aider les entreprises à soigner leur image sans pour autant mettre un terme à leurs activités néfastes.

Pour éviter cela, Public Eye a publié un rapport (en anglais) présentant douze interprétations des normes que les organes législatifs doivent prendre en compte lorsqu'ils fixent des obligations de HRDD.

## Sensibilisation dans les écoles et appel à bénévoles !

Les processus de production mondialisés de l'industrie des biens de consommation sont entachés de nombreuses violations du droit du travail et des droits humains. Public Eye propose des visites dans les écoles afin de sensibiliser les jeunes aux conséquences de nos habitudes de consommation sur les conditions de vie à l'étranger et de montrer comment chacun-e peut agir à son échelle pour provoquer des changements. Nous abordons les préoccupations des élèves et les encourageons à s'engager pour un monde plus juste.

Les interventions, animées par des bénévoles et destinées aux élèves de 14 à 18 ans, se focalisent sur les implications des excès de consommation, à l'exemple de l'industrie textile. Sur demande, d'autres thématiques peuvent être proposées. Public Eye met également à disposition du corps enseignant un matériel pédagogique de qualité.

Vous êtes enseignant-e de secondaire et souhaitez réserver une visite dans votre classe ou lors d'une semaine hors cadre ? Vous souhaitez rejoindre l'une de nos équipes de bénévoles basées à Genève et Lausanne pour intervenir dans des classes en Suisse romande ? Écrivez-nous à [ecole@publiceye.ch](mailto:ecole@publiceye.ch).

## « Fast Fashion » : une exposition qui déchire !

L'exposition « Fast Fashion : un drame social et écologique » a été conçue par des bénévoles de Public Eye pour les élèves du secondaire I et II. Traitant des dérives de la mode éphémère, les douze panneaux peuvent être accrochés au mur d'une salle de classe ou dans les couloirs d'un établissement, permettant ainsi aussi les visites libres.

Pour accompagner l'exposition, nous proposons aux enseignant-e-s quelques documents explicatifs qui leur permettent de préparer la visite. Libre à eux/elles d'y ajouter des éléments d'explication grâce aux ressources pédagogiques proposées sur le site de Public Eye. Déjà accueillie dans plusieurs écoles romandes, l'exposition est actuellement promue par le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) du Canton de Vaud dans le cadre de la Semaine de la citoyenneté qui aura lieu du 9 au 13 mai 2022.

Si vous souhaitez accueillir l'exposition sans frais, veuillez nous écrire à [ecole@publiceye.ch](mailto:ecole@publiceye.ch). Nos bénévoles s'occuperont de la logistique et pourront également vous proposer une intervention sur cette même thématique.



Lire le rapport « Respecting Rights or Ticking Boxes ? » ici : [publiceye.ch/rapport-hrdd](http://publiceye.ch/rapport-hrdd)



Plus d'informations sur les visites dans les écoles et le matériel pédagogique : [publiceye.ch/education](http://publiceye.ch/education)



Plus d'informations sur l'exposition : [publiceye.ch/ecoles](http://publiceye.ch/ecoles)



# Pas de brevets sur les brocolis, les melons et la bière!

Les géants de l'agroalimentaire font breveter des fruits, des légumes et des céréales (telles que l'orge brassicole) obtenus de manière conventionnelle, alors que le droit européen des brevets l'interdit. Des demandes de brevets similaires sont également déposées pour des animaux.

Les plantes et les animaux obtenus de manière conventionnelle ne sont pourtant pas des inventions! Il faut de toute urgence mettre un terme à cet usage abusif du droit des brevets.

Il est nécessaire que les ministres des États membres de l'Office européen des brevets (OEB) se réunissent en conférence au cours des douze prochains mois et prennent des mesures efficaces contre les brevets sur les plantes et animaux obtenus de manière conventionnelle.



**Nous demandons à la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter, en charge du dossier, de mettre fin dès à présent, de concert avec ses homologues de l'Europe entière, à l'octroi illicite de brevets sur les semences, les plantes et les animaux.**

**Signez la pétition ici : [publiceye.ch/semences](https://publiceye.ch/semences)**

L'ONG Public Eye (anciennement Déclaration de Berne) porte un regard critique sur l'impact de la Suisse et de ses entreprises à l'étranger. Par un travail d'enquête, de plaidoyer et de campagne, Public Eye demande davantage d'équité et le respect des droits humains partout dans le monde. Public Eye agit ici, en Suisse, pour un monde plus juste.

Public Eye, avenue Charles-Dickens 4, CH-1006 Lausanne,  
tél. +41 (0)21 620 03 03, [contact@publiceye.ch](mailto:contact@publiceye.ch), compte de dons 10-10813-5

[publiceye.ch](https://publiceye.ch)

[@PublicEyeSuisse](https://twitter.com/PublicEyeSuisse) [@PublicEyeSuisse](https://facebook.com/PublicEyeSuisse) [@publiceye.ch](https://instagram.com/publiceye.ch)



Agir ici pour  
un monde  
plus juste

**Public Eye**

Agir ici pour  
un monde  
plus juste

**Public Eye**



**GAS/ECR/ICR**

nicht frankieren  
ne pas affranchir  
non affrancare

50244431  
000002

**LA POSTE**



**Public Eye**  
Avenue Charles-Dickens 4  
1006 Lausanne

Agir ici pour  
un monde  
plus juste

**Public Eye**



**GAS/ECR/ICR**

nicht frankieren  
ne pas affranchir  
non affrancare

50244431  
000002

**LA POSTE**



**Public Eye**  
Avenue Charles-Dickens 4  
1006 Lausanne

## Je désire en savoir plus sur Public Eye

- Je commande un abonnement à l'essai et reçois trois numéros gratuits de Public Eye – Le magazine.

## Je désire m'engager pour un monde plus juste

- cotisation dès 75 fr. par an (avec abonnement à Public Eye – Le magazine)
- cotisation de 30 fr. (moins de 27 ans et/ou en formation, avec abonnement à Public Eye – Le magazine)
- comme bénévole d'un groupe régional – merci de me contacter.

M<sup>me</sup>  M.  neutre

Date de naissance

Prénom

Nom

Rue/n°

Code postal/ville

E-mail

Téléphone

## Je signe la pétition « Stop aux brevets sur les semences »

M<sup>me</sup>  M.  neutre

Prénom

Nom

Rue/n°

Code postal/ville

Adresse électronique

Signature

M<sup>me</sup>  M.  neutre

Prénom

Nom

Rue/n°

Code postal/ville

Adresse électronique

Signature

Pour plus d'informations : [publiceye.ch/semences](http://publiceye.ch/semences)

**Merci** de nous retourner ce coupon-réponse d'ici au **31 mai 2022**.

Un grand merci pour votre soutien !

Nous vous informons volontiers des résultats de la campagne.